43e ANNÉE (5e série) N° 24 17 JUIN 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr.	ÉTRANGER : Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.
	Édition partielle . . . . 12 fr.	

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les Revues. — I. Rome et le Concile de Nicée, 369. Antiquités nicéennes ; les philosophes grecs au Concile de Nicée, 372. — II. Concile orthodoxe à Moscou, 373. Choses de Russie, 376. — III. Jacques Rivière, 377. — IV. Veuillot, H. Bordeaux, Bernanos, H. Guerlin, 381 ; Parn, Croidys, Barranx, Myriam Thelen, 382. — V. Gilles de Raiz, dit Barbe-Bleue, 382.

Questions de science ecclésiastique. — Comment doivent être rédigées les promesses des futurs pour la validité d'une dispense de disparité de culte ? 383. — Peut-on passer à un confrère des intentions de messes, dont il rendra le même nombre, sans verser les honoraires de part ni d'autre ? 384. — Un religieux prêtre commet-il un double sacrilège en péchant contre la chasteté ? 384.

PRÉDICATION

Pour le Mois du Sacré-Cœur. — XXV. Marguerite-Marie sur les autels, 321.

Pour la fête de S. Pierre et S. Paul. — Hors de l'Eglise, pas de salut, 323.

Instructions pour les dimanches. — XXXIV. *5e Dim. après la Pentecôte :* L'union, 327. — XXXV. *6e Dimanche :* La bonté compatissante, 328. — XXXVI. *Solennité de S. Pierre et S. Paul :* Le Pape, 331.

Pour la Visitation. — Marie modèle de reconnaissance, 333.

Sujets de circonstance. — Aux obsèques d'un Supérieur d'Institution libre, 334.

PETIT COURRIER

Q. — Que me conseillez-vous comme livre de lectures pour les réunions d'une Confrérie des Sept-Douleurs de Marie ? Je termine actuellement le livre du P. Faber, *Au pied de la Croix*.

R. — Ch. Sauvé, *Le Saint Cœur de Marie*, Paris, de Gigord ; — Ventura, *La Mère de Dieu et la Mère des hommes*, Paris, Vivès ; — etc.

Q. — *L'Ami* pourrait-il m'indiquer 1° s'il existe une bonne étude théologique sur *la doctrine du corps mystique du Christ* ? Je veux dire quelque chose de solide, clair, donnant la *ratio formalissima* des choses.

2° S'il existe un bon traité de direction des âmes : un ouvrage donnant les principes, très surnaturel, théologique, s'appuyant sur la doctrine la plus sûre et solide des saints et des théologiens ?

3° Un bon traité canonique, moral et ascétique de l'état religieux, clair et court, pas un fatras ?

R. — Ad I. Voir notre article du 27 mai dernier, et le livre (qui y est rappelé et qui avait déjà été recensé ici précédemment) de M. Gasque, *L'Eucharistie et le Corps mystique ;* et tous les traités de l'Eglise.

Ad II. Les ouvrages sont légion. Nous ne pouvons voir ce que vous désirez, si rien ne vous a satisfait jusqu'aujourd'hui.

Ad III. Voir ce que nous avons dit de *L'état religieux*, de Gautrelet et Choupin, Paris, Beauchesne.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un ouvrage traitant du féminisme et en particulier du vote des femmes ?

R. — Voir ce que nous avons dit en 1919, p. 1101, du livre de Mme Féraud, *Le Vote des femmes ;* — antérieurement, du *Féminisme*, du P. Sertillanges, Paris, Gabalda, et de *La question féministe*, du P. Rosler, Paris, Perrin. — Je pense que vous avez sous les yeux l'article paru dans l'*Ami* du 12 novembre 1925.

Q. — Où pourrait-on puiser pour traiter la question de l'influence du christianisme sur le droit romain au temps des empereurs chrétiens ?

R. — Il y avait autrefois un livre fort remarquable, quoique incomplet, de Troplong (juriscon-

sulte du temps du Second Empire), ***De l'influence du Christianisme sur le droit civil des Romains,*** **mais épuisé depuis longtemps. — Depuis, le sujet a été repris par M. Boucaud, prof. à la Faculté catholique de Droit de Lyon : son travail, paru dans les Revues et analysé ici (*Ami* 1913, p. 1003-6 ; voir aussi, p. 715-6, à propos du Jubilé de l'Edit de Milan), a été recueilli ensuite en volume à la veille de la guerre, sous ce titre :** ***La première ébauche d'un Droit chrétien dans le Droit romain,*** **in-16 de 170 p., Paris, Tralin.**

Q. — Où pourrais-je trouver le recueil de *Cantiques* de l'abbé Dubois ?

R. — Chez l'auteur (curé de St-Benoît Labre), rue Colmar, à Lille.

Q. — Où en est aujourd'hui le transformisme ?

R. — Voir *Ami* 1925, p. 309-312, et p. 390-392 ; — voir surtout le travail très complet du P. de Sinéty, docteur ès sciences, dans le *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses,* fascicule XI, v° *Evolutionnisme,* col. 97-117, travail qui a été certainement remarqué dans tous les milieux, puisque le *Bulletin national des Instituteurs et Institutrices catholiques de l'enseignement public* vient d'en commencer la reproduction dans son n° de mai.

Pour personne qui souffre (homme, femme, prêtre ou religieux), rien ne vaut, ce semble, la *Vie de S. Joseph Casalanct,* par l'abbé Timon David, 2 vol., Marseille, Œuvre de jeunesse, boulevard de la Madeleine, 88.

— *A propos des Vocations tardives :* lire la brochure publiée sous ce titre par M. le chanoine Lagrange, Supérieur du Petit Séminaire établi dans l'ancienne abbaye de Fontgombaud (Indre), auquel est annexée une Œuvre de Vocations tardives. Depuis octobre 1919, elle a reçu 121 élèves, de 18 à 30 ans et plus, originaires de vingt-six diocèses différents. (Gr. in-8 de 24 p., franco 1 f. 50, Toulouse, Imprimerie catholique Saint-Cyprien, 27, Allées Charles-de-Fitte).

— Pour se tenir au courant de ce qui se dit ou se fait pour l'union des Eglises, lire la revue intitulée *L'Union des Eglises,* éditée par la Bonne Presse (5, rue Bayard, Paris 8e), et qui depuis le 1er janvier dernier paraît tous les deux mois en fascicules pleins de choses et abondamment illustrés ; 6 fr. par an ; Etranger, 8 ou 9 fr.

Réjouissez-vous dans le Seigneur, par P. Feige, Supérieur des Missionnaires diocésains de Meaux. — In-24 de XXIV-384 p., 6 f. — Paris, Téqui.

Un nouveau traité sur la joie. Ils se multiplient ; et nul ne s'en plaindra. L'autre jour encore, celui du P. Facchinetti. Hier (*Evangile dans la vie,* n° de juin), un travail, aussi souple que serré, de M. Galy sur *La joie d'après l'Evangile.* Aujourd'hui, le petit volume de M. Feige, admirablement pratique comme tout ce qui nous vient de l'auteur, méthodique, divisé en menus chapitres (75 en tout) où l'on trouve tout de suite l'aspect spécial sur lequel on désire s'arrêter ou arrêter l'esprit de ses ouailles. M. Feige a reçu une éloquente lettre de son évêque, Mgr Gaillard, qui est elle-même un exquis appel à la joie. Les anges au ciel se réjouiront du succès de ce livre ; et les démons, *qui pervagantur in mundo,* en sècheront de dépit.

Les Drames de la Misère, par Raoul de Navery. 2 vol. in-16 de 252 et 256 p. — **L'Or tragique,** par Marcel de Lagrevol. In-16 de 254 p. — Chaque volume, cartonné dos toile, 5 f. — Paris, Gautier et Languereau.

Deux ouvrages de la Collection Familia. On ne réimprimera jamais trop du Raoul de Navery. Elle fut la plus féconde de nos romancières chrétiennes ; et elle était écrivain fort remarquable, d'un goût très pur et d'une rare vigueur de style. Les *Drames de la Misère* nous entraînent, mais d'une plume toujours immaculée, dans les bas-fonds de Paris, puis vers les humbles logis où la prière, la vertu et l'honneur donnent à tous le courage avec la gaieté. Un sublime rôle de prêtre, l'abbé Bernard, à qui reste le mot de la fin, à la page terminale.

L'Or tragique est un roman d'aventures, un roman policier, mais d'un profond sens moral en même temps. En des pages palpitantes l'auteur met en scène les répercussions affreusement désastreuses qu'aurait pour l'humanité la découverte de la transmutation des métaux en or. Et au jeune savant qui croit avoir trouvé le secret de la pierre philosophale, un vieux juge dit finalement : — « S'il est vrai que vous avez trouvé la pierre philosophale, écoutez le conseil d'un vieillard expérimenté : ne faites part de votre secret à personne ; vous-même oubliez le. — J'en ai fait le serment, » répond Roland Rambeau.

Deux nouveautés aussi dans la Bibliothèque de Suzette, qui jadis nous faisait attendre ses trésors jusqu'aux abords du jour de l'an, et qui cette année s'ouvre à nous dès le seuil des vacances : **Farfadette,** par Jacqueline Duché, et **Le poids d'un secret,** par M. de Carnac, vol. in-8 oblong de 130 p., illustration d'une exquise variété, à 4 f. 50 l'un : récits moins dramatiques que ceux des deux autres collections (*Familia* et *Biblioth. de ma Fille),* c'est-à-dire d'un dramatique moins tragique, mais non moins captivant certes, aussi captivant et d'un goût aussi achevé que jadis les « enfances » de l'immortelle comtesse de Ségur.

Enfin, un nouveau volume de **Suzette en vacances,** les vacances de 1926, 192 pages sous couverture rembordée, imitation de toile de Jouy en deux tons, 5 f. 50. *Suzette en vacances,* c'est de la quintessence de Bécassine, c'est en quelques semaines toute la joie de la Suzette de tous les jours, c'est un « comprimé » de joie et d'allégresse enfantine et juvénile, mais sous laquelle on sent toujours le fond sérieux de l'âme. Poésies, monologues, saynètes, chansons, romances (avec notes et accompagnement), récits, nouvelles, illustration charmante surtout, rien n'y manque, et ce ne sont pas seulement les frais visages de 10 ou de 15 printemps qui s'épanouiront sur ces pages...

ANNONCES

VIENT DE PARAITRE

Éditions de la Vraie France, 92, r. Bonaparte, PARIS-6e

A L'OMBRE DU CLOCHER

par Ch. GÉNIAUX

" *L'amour est le maître de l'art* ". St Augustin

Cart. 10 fr. 50 Série B Broché 9 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ALCOOL de MENTHE DE **RICQLÈS**

Exiger du RICQLÈS

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève,** fondé en 1884, 2, rue Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

R. C. Besancon 1.552

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 24 17 JUIN 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Rome et le Concile de Nicée. Antiquités nicéennes. Les philosophes grecs au Concile de Nicée. — II. Concile orthodoxe à Moscou. — III. Jacques Rivière. — IV. Veuillot ; H. Bordeaux ; Bernanos ; H. Guerlin ; Parn ; Croidys ; Barranx ; Myriam Thelen. — V. Gilles de Raiz, dit Barbe-Bleue.

I. — Les *Echos d'Orient* ont consacré leur dernier fascicule de 1925 (paru seulement en 1926) à des questions relatives au Concile de Nicée. Il y a là une gerbe de travaux remarquables dont nous voulons retenir d'abord celui du P. Grumel : *Le Siège de Rome et le Concile de Nicée : convocation et présidence.*

Le Concile de Nicée a toujours été regardé comme un Concile œcuménique, le premier en date des œcuméniques. Or, c'est un principe imprescriptible qu'un Concile ne peut être œcuménique en dehors de l'action du Saint-Siège. Comment doit s'exercer cette action ? On peut concevoir un triple mode, ou, si l'on veut, un triple temps d'action : avant, pendant, après le Concile. Avant : convocation du Concile par le Saint-Siège ; pendant : présidence par le Saint-Siège ; après : confirmation par le Saint-Siège. Dans la discipline actuelle de l'Eglise, il n'y a pas de Concile œcuménique possible sans ce triple mode d'action. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Ces trois modes n'ont pas tous le même degré de nécessité ; ils n'ont pas toujours été réunis ; et, pour qu'un Concile soit essentiellement œcuménique, il suffit que l'action subséquente du Pontife romain le confirme comme tel et lui donne force de loi pour l'Eglise universelle.

Comment les choses se sont-elles passées à Nicée ? La question de la confirmation n'est pas douteuse. Cette confirmation a eu lieu certainement, d'abord par la signature des deux légats pontificaux présents à Nicée ; et de plus elle est attestée par tout un ensemble historique, proche du grand événement et inexplicable dans l'hypothèse contraire.

Reste la double question de la convocation et de la présidence du Concile : quel rôle, quel rang le Saint-Siège y eut-il ?

La convocation n'est pas le fait du pape S. Sylvestre ; elle est le fait de l'empereur Constantin. Celui-ci a pris conseil d'évêques *(ex sacerdotum sententia,* dit Rufin) ; mais ces évêques (au témoignage de S. Epiphane, puis de Sulpice Sévère) étaient S. Alexandre d'Alexandrie et Hosius de Cordoue, et non S. Sylvestre. S. Sylvestre fut invité et accepta l'invitation. Son adhésion suffisait pour que la réunion des évêques à Nicée fût un véritable et légitime Concile ; mais elle ne légitimait pas ce qu'il y eut d'abusif dans l'acte de l'empereur, dont les lettres d'invitation, bien que formulées en termes respectueux, contenaient un ordre, παράγγελμα (le mot est d'Eusèbe). S. Sylvestre donc n'a pas convoqué le Concile ; il a été simplement, comme les autres évêques, convoqué au Concile.

Il a donné son adhésion ; mais il n'y est pas allé personnellement. Pourquoi ? Eusèbe en donne pour raison l'impossibilité où le mettait son grand âge d'entreprendre un si long voyage. Mais Eusèbe ne dit pas toute la vérité. Toute sa *Vie de Constantin* (écrite vers 338, deux ou trois ans après la mort de S. Sylvestre), où il fait une large place à l'histoire du Concile, n'est qu'un panégyrique de l'empereur. L'impression qu'il veut donner par son récit, c'est que les évêques assemblés de tout l'Empire sont là pour faire une couronne d'honneur au Souverain : la présence du premier d'entre eux, venu de loin sur un ordre impérial, eût paru un hommage de première valeur.

S. Sylvestre a dû sentir qu'il n'était pas convenable que le successeur de Pierre, à qui appartenait la suprême autorité dans l'Eglise, s'éloignât de son siège sur un simple mot du Souverain et exposât son prestige dans une assemblée où la présence de l'empereur ferait oublier la sienne et où sa dignité pouvait avoir à subir quelque atteinte des intrigues et de l'ambition de certains évêques peu consciencieux. Il devait se souvenir aussi de la façon cavalière dont Constantin avait traité le Saint-Siège dans l'affaire de Cécilien de Carthage [1]. Il était certainement plus sage et plus

[1] Constantin avait ordonné un Concile à Rome (313) pour juger la cause de l'évêque Cécilien, accusé par les donatistes. Le Concile se réunit, et déboute les accusateurs. Ceux-ci se plaignent que leurs juges romains étaient en trop petit nombre. Constantin alors convoque un nouveau et plus nombreux Concile à Arles (314) ; et le Saint-Siège y participe par l'envoi de quatre délégués. Le Concile d'Arles confirme la sentence romaine ; mais les donatistes ne cessant point leurs récriminations, Constantin évoque l'affaire à son propre tribunal, qui du reste rend la même sentence que les Conciles de Rome et d'Arles.

A plus d'une reprise déjà ici, nous avons précisé la mentalité de Constantin. Il n'avait rien du type césaro-papiste qui s'installera sur les trônes chrétiens dès le règne de son fils Constance. Il avait, au début, décliné énergiquement les tentatives faites auprès de lui pour le presser de rétablir la paix dans l'Eglise. Mais il était homme de gouvernement. Il voulait, et absolument, l'ordre dans l'Empire. Et ces querelles entre chrétiens étaient pour lui un sujet d'exaspération non moins que de douloureux étonnement. Il ne se décida à intervenir que quand il vit l'impuissance des Conciles à réduire au silence les brouillons. Il eut tort évidemment ; mais il n'est pas inexcusable, d'autant que ce sont des évêques qui l'ont poussé dans cette voie. Voir le livre de Jules Maurice et *Ami* 1925, p. 317-8.

digne à la fois pour saint Sylvestre de se faire représenter au Concile que d'y aller en personne.

Il semble bien d'ailleurs que ç'ait été alors, de la part du Saint-Siège, un dessein ferme et une ligne de conduite de ne pas quitter Rome. S. Sylvestre n'est pas allé à Arles; et trente-trois Pères du Concile, tout en lui disant leur regret de ne pas le voir au milieu d'eux, reconnaissent le bien-fondé de son attitude : *Sed quoniam recedere a partibus illis* (Rome) *minime potuisti, in quibus et Apostoli quoque ardent et cruor ipsorum sine intermissione Dei gloriam testatur*... S. Jules, invité au concile de Sardique (343), n'y alla pas non plus; et les évêques assemblés lui écrivent :

Honesta fuit et necessaria causa absentiæ, ne aut lupi schismatici furtum facerent et raperent per insidias, aut canes hæretici rabido furore exciti, insani oblatrarent, aut certe serpens diabolus blasphemiarum venenum effunderet. Hoc enim optimum et valde congruentissimum esse videbitur, si ad caput, id est, ad Petri apostoli sedem, de singulis quibusque provinciis Domini referant sacerdotes.

En somme donc, disent les évêques, le mieux et le plus convenable, c'est que le Pape reste à Rome pour de là veiller au maintien de la foi et gouverner l'Eglise, et ne s'en éloigne pas, fût-ce pour aller présider un Concile, même œcuménique. S. Célestin, au siècle suivant, n'ira pas non plus à Ephèse (IIIe œcuménique, 431), où Théodose II l'avait convié : *Huic synodo quam esse jussistis*, écrit-il à l'empereur, *nostram præsentiam* IN HIS QUOS MISIMUS *exhibemus*. S. Léon le Grand, invité par ce même Théodose au concile que ses tristes agissements ont fait justement qualifier de brigandage d'Ephèse (449), alléguera, pour n'y pas aller, la coutume de ses prédécesseurs : *cum nec aliqua ex hoc exempla præcesserint*, en même temps que les besoins de son peuple. Il déclinera de même l'invitation du pieux empereur Marcien d'aller à Chalcédoine (IVe œcuménique, 451) : *quod quidem nec necessitas temporis nec ulla poterat consuetudo permittere*. Si Libère est allé à Sirmium, et plus tard Vigile à Constantinople, ce fut le fait de la violence, non de leur volonté.

On peut donc dire que, dans ces premiers siècles qui ont suivi l'ère des persécutions, c'était comme une règle, un principe, ou, si l'on veut, « un instinct, » que le Chef de l'Eglise ne devait point s'éloigner du Siège d'où il gouvernait le monde chrétien.

Après la question de la convocation, il y a la question de la présidence du Concile, — non de la présidence, toute d'honneur et de protection, de Constantin, — mais du premier rang tenu parmi les Pères du Concile. Il est presque certain que ce premier rang échut à Hosius de Cordoue : le témoignage de S. Athanase, qui était à Nicée, et le fait que toutes les listes de souscription placent son nom le premier, avant celui même des deux envoyés de Rome, ne semblent pas laisser place à un doute. Le tout est de savoir à quel titre il exerça cette présidence.

Ce n'est assurément pas à son siège de Cordoue qu'il le dut. Ce ne peut être non plus à son prestige personnel, qui était grand, très grand, même en Orient, qu'il devait à la fermeté de sa foi, à la pureté de ses mœurs, à son courage dans les supplices au temps de la persécution : ce n'est point par des considérations de mérite personnel que se décident les préséances hiérarchiques. Ce n'est point non plus à sa faveur auprès de Constantin, qui dès son avènement au trône l'avait appelé à sa cour et introduit dans ses conseils. La question capitale qui se pose est celle-ci : Hosius a-t-il dû sa présidence à une délégation du Siège apostolique ?

Le grand adversaire de la thèse de la délégation romaine, ce fut, chez nous, Tillemont († 1698). Il l'a attaquée à coups d'arguments qui d'ailleurs ne sont pas tous dignes de son immense érudition et décèlent surtout le partisan janséniste et gallican. Une de ses grosses objections, c'est que « Osius est mis le premier dans les souscriptions communes du Concile, mais sans aucune marque de légation; au lieu que Vite et Vincent, qu'on met immédiatement après, déclarent qu'ils souscrivent au nom du vénérable Pape Sylvestre leur évêque. » Toujours l'argument si fallacieux du silence. Or, cent ans après Nicée, au Concile d'Ephèse, nous voyons S. Cyrille d'Alexandrie signer le premier sans déclarer qu'il tient la place de l'évêque de Rome, tandis qu'après lui les envoyés de Rome signent en marquant leur qualité de légats. Et cependant il est absolument sûr que c'est au nom du Pape que S. Cyrille présidait à Ephèse, comme c'est marqué dans les Actes mêmes du Concile, qui nous le montrent « tenant la place du très saint et très vénérable archiévêque (ἀρχιεπισκόπου : je traduis : archiévêque, puisqu'il n'y avait pas d'archevêques encore en ce temps-là) de l'Eglise des Romains, Célestin. » De fait, dans toutes les souscriptions que nous possédons, Hosius et les deux prêtres romains forment toujours un groupe à part, un groupe inséparable.

Ce qui est vrai, c'est que la thèse de la délégation romaine ne peut invoquer, en sa faveur, de témoignages historiques certains. Le premier en date de ces témoignages, c'est celui de Gélase de Cyzique, qui vers 475 a écrit en trois livres une histoire du Concile de Nicée : œuvre d'ailleurs sans valeur. L'auteur, dont nous ne savons rien et qui, d'après Photius, était évêque de Césarée de Palestine, s'est borné à compiler ses devanciers, Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret. Ce qu'il y a ajouté de son cru, ne mérite pas grande créance. Il prend avec les textes qu'il cite toutes les libertés, ce qui ne doit pas le faire taxer de vulgaire faussaire, mais ce qui prouve simplement qu'il est de ces gens qui sont incapables de faire une citation sans la déformer inconsciemment à leur avantage ou à l'avantage de leur thèse ou à l'avantage de rien du tout, uniquement parce que c'est l'imagination qui conduit leur plume. C'est ce qui est arrivé à Gélase *in casu*. Il prétend citer κατὰ λέξιν le texte d'Eusèbe,

et il y intercale précisément cette délégation romaine d'Hosius qui n'est mentionnée dans aucun manuscrit d'Eusèbe (ni de Socrate, qui reproduit Eusèbe). Gélase n'a sûrement pas voulu plaider une thèse ; mais il écrivait vingt ans après Chalcédoine, sous la forte impression donc du relief incomparable où avait éclaté à Chalcédoine la primauté romaine. Et il aura inconsciemment transporté son impression aux événements de Nicée ; il n'aura pu s'imaginer qu'Hosius ait présidé à Nicée à un autre titre que ne venait de faire Paschasinus à Chalcédoine, c.-à-d. sans une délégation du Saint-Siège ; et il aura ajouté au texte d'Eusèbe ce qui chez Eusèbe n'avait pu être à ses yeux qu'un oubli.

Et c'est ce même raisonnement instinctif qu'ont fait sans doute ceux qui l'ont suivi. Par un anachronisme très compréhensible, on a supposé que la présidence d'un Concile œcuménique (de même aussi que sa convocation) était un attribut inaliénable, absolument nécessaire, de la primauté pontificale. Aux yeux des Papes et de l'Eglise de ce temps-là, il n'en allait point ainsi. La présidence d'un Concile était une chose, et l'exercice de la primauté en était une autre. Quelques exemples, pris des Conciles d'alors, permettent de s'en rendre compte.

Concile d'Arles en 314 : qui préside ? Ce ne sont pas les délégués romains, qui dans une liste des Pères de ce Concile n'obtiennent que le sixième rang. Or, on a vu plus haut de quel esprit de déférence et de soumission est animée l'adresse des Pères à S. Sylvestre.

Concile de Sardique en 343 : présidence d'Hosius. Il signe le premier. Après lui signent les légats. Même, dans la Lettre encyclique du Concile, on lit en tête des souscriptions : « Hosius d'Espagne, » puis : « Jules de Rome par (διὰ) Archidamus et Philoxène prêtres. » C'est sur le désir exprès du pape S. Jules que ce Concile avait été convoqué par les empereurs Constant et Constance. S. Jules lui assignait une triple tâche : mettre fin aux différends qui dans l'Eglise d'Orient avaient surgi sur des questions de personnes, extirper toute erreur de l'enseignement religieux, et faire professer par tous la vraie foi en J.-C. Or, qu'arrive-t-il ? C'est que le Concile dépasse son programme, mais pour préciser mieux la primauté pontificale, en réglant canoniquement le droit d'appel à Rome. Le droit d'appel avait toujours été exercé dans l'Eglise, dès l'origine, dès le temps du premier (ou l'un des premiers) successeur de S. Pierre, le Pape S. Clément, dont la I^re^ Lettre à l'Eglise de Corinthe est magnifiquement appelée par Mgr Batiffol « l'Epiphanie de la Papauté. » Et de nombreux hérétiques eux-mêmes, Marcion, Basilide, Martial, etc., avaient voulu tirer à eux le Siège apostolique, se rendant compte qu'ils n'auraient rien tant qu'ils n'auraient pas Rome. Pour la première fois au IV^e^ siècle, les Ariens contestent au Siège de Rome le droit d'absoudre les évêques orthodoxes que leurs propres synodes à eux ont condamnés ; et c'est en réponse à leur prétention que les Pères de Sardique promulguent leurs canons 3, 4 et 5, où ils affirment, pour tout évêque déposé par ses comprovinciaux, le droit d'appel à Rome, et pour Rome le droit de rejeter ou d'admettre l'appel, avec le droit d'ériger un tribunal de II^e^ instance et de le faire présider par des légats. Ces canons de Sardique ont été la bête noire des gallicans et jansénistes d'ancien régime, Pierre de Marca, Richer, Dupin, Febronius, qui les ont qualifiés d'innovation disciplinaire, alors qu'ils ne sont que la codification d'une pratique qui n'avait jamais cessé d'être en usage dans l'Eglise. On voit que Sardique ne saurait être soupçonné de tiédeur pour Rome et qu'il n'y a aucun argument à tirer du fait que les légats romains n'y ont pas exercé la présidence.

Concile d'Ephèse, en 431. Ici c'est S. Cyrille d'Alexandrie qui préside, et au nom du Pape, comme on l'a vu plus haut. Mais on a vu aussi que dans sa signature il ne fait point mention de la délégation dont il jouit, tandis que les envoyés de Rome déclinent, après lui, leur qualité de légat.

II^e^ Concile d'Ephèse (le brigandage), en 449. C'est Dioscore d'Alexandrie (successeur de S. Cyrille) qui préside. Et les légats romains ne protestent point d'abord là-contre. Ils n'élèvent de protestation, et très solennelle, que du moment où le synode prétend déposer S. Flavien de Constantinople, coupable d'avoir condamné Eutychès. C'est alors que le diacre Hilaire, légat romain, dominant d'une voix forte le tumulte de l'assemblée, prononce la formule consacrée : *Contradicitur :* « On s'oppose à votre décision » : formule qui rappelle hautement à ces énergumènes l'autorité souveraine du Pontife de Rome.

S. Léon pape, écrivant ensuite à Théodose II pour provoquer la réunion d'un nouveau Concile (qui se tiendra à Chalcédoine en 451), rappelle avec douleur ce qui s'est passé au « brigandage » d'Ephèse et quelles espérances cependant il en avait conçues, *si is qui sibi locum principem vindicabat, sacerdotalem moderationem custodire voluisset.* Par où S. Léon signifie clairement deux choses : 1° que Dioscore a présidé à Ephèse sans délégation *(sibi vindicabat),* mais 2° que son vrai tort n'est pas là, mais bien dans la violence faite aux évêques et dans l'inique condamnation de S. Flavien.

Chalcédoine, 451. Enfin, et pour la première fois d'une manière péremptoire, ce sont les légats pontificaux qui président, et à titre même de légats. Mais c'est S. Léon qui l'a décidé expressément : il a voulu par là prévenir à tout prix le retour d'événements tels que le brigandage d'Ephèse, dû à la présidence de Dioscore, et c'est pourquoi il a exigé que ses légats exerçassent la présidence au nouveau Concile convoqué sur sa demande par l'empereur Marcien. Il écrit à Marcien : *Quia vero quidam de fratribus, quod sine dolore non dicimus, contra turbines falsitatis non valuere catholicam tenere constantiam, prædictum fratrem et coepiscopum meum* (le légat Paschasinus) VICE MEA *synodo convenit* PRÆSIDERE. Et au concile

lui-même il écrit : *In his fratribus* (les trois légats romains) ME *synodo vestra fraternitas œstimet* PRÆSIDERE.

Désormais ce sera la règle. C'est à partir de Chalcédoine que les légats romains entrent aux conciles, revêtus de la plénitude de la représentation pontificale. — Sur l'énergie prestigieuse avec laquelle les légats de S. Léon ont procédé à Chalcédoine, voir *Ami* 1903, p. 257-261.

De cet ensemble de faits, conclut le P. Grumel, il résulte que les légats romains n'allaient pas aux conciles pour les présider et y tenir en tout la place du Pape, mais simplement pour y assister et marquer par leur présence l'adhésion du Siège apostolique. Ils ne dirigeaient point les débats, ils les surveillaient. Ils laissaient les conciles se tenir en toute initiative et liberté, mais étaient chargés d'indiquer la pensée de Rome, de garder la pureté de la foi et l'ordre de la discipline. Le président du concile, celui qui dirigeait les délibérations, variait selon les circonstances. Ce pouvait être l'évêque du lieu où se tenait l'assemblée, comme à Arles, ou l'évêque d'un siège plus considérable, comme à Ephèse (431 et 449), ou enfin un personnage à qui s'attachait une plus grande célébrité, comme à Sardique. Cette présidence n'implique point du reste une juridiction du président sur les autres évêques, mais lui vaut seulement une plus grande influence à cause de l'initiative qu'elle lui donne dans la marche des délibérations. A cause de son rôle, il tient toujours le premier rang...

Le protocole des conciles n'a pas été défini du premier coup. Et pour en revenir à celui de Nicée, on peut fort bien concevoir que le Pape, qui n'a pas convoqué le concile, le laisse se tenir comme il l'entend, avec le président que les circonstances déterminent, mais se réserve de veiller par la présence et l'action de ses délégués sur les décisions dogmatiques ou disciplinaires qui s'y prendront... On peut voir, si l'on veut, dans le laisser faire des envoyés du Pape, une certaine approbation tacite de la présidence d'Hosius, et, par ce détour, comme une délégation invisible et comme inconsciente : on ne saurait aller plus loin. Vraisemblablement Rome s'est désintéressée de cette question de présidence, occupée seulement à empêcher la destruction de la vraie foi. Ce n'est que plus tard que, voyant l'abus que le président pouvait faire de sa position, le Saint-Siège y a fait attention et a exigé que ses légats eussent dans les conciles la place qu'il y tiendrait lui-même.

En résumé donc, dit le P. Grumel, le Pape n'a ni convoqué ni présidé le Concile de Nicée. La convocation est le fait de l'empereur, et S. Sylvestre n'a fait qu'y donner son consentement, mais cette adhésion a légitimé l'assemblée. La présidence a été exercée par Hosius, à un autre titre, semble-t-il, que celui de délégué du Pape. Seule la confirmation du Concile a été réservée au Siège apostolique ; et, comme on l'a expliqué en tête de ces lignes, cela suffit pour que notre Concile soit œcuménique et que les droits essentiels de l'évêque de Rome soient sauvegardés.

Lire, dans ce même fascicule des *Echos d'Orient : Nicée, étude historique et topographique,* par R. Janin : Nicée, fondée vers la fin du IVe siècle av. J.-C., ville très prospère au temps de la domination romaine, métropole de la Bithynie (encore que ce titre lui fût âprement disputé par Nicomédie), résidence souvent des proconsuls romains (tel Pline le Jeune), évangélisée de bonne heure, probablement par S. Pierre lui-même (voir les lettres de Pline sur les nombreuses chrétientés de la région dès les premières années du IIe siècle), illustrée par de nombreux martyrs, enrichie d'églises, de monastères et de toutes sortes d'embellissements par Justinien au VIe siècle ; puis, à partir du VIIIe siècle, témoin surtout des guerres civiles et des invasions ; siège encore cependant, en 787, du VIIe Concile œcuménique (contre les iconoclastes) ; occupée en 1074 par les Turcs, qui dès lors sont vraiment les maîtres de la région ; aujourd'hui village insignifiant, où tout est en ruines, où des fouilles méthodiquement pratiquées révéleraient des merveilles d'architecture et de sculpture du temps romain ;

L'église de Ste-Sophie de Nicée, par N. Brounoff, l'église où a siégé le VIIe Concile œcuménique et dont les ruines sont encore visibles ; — *La Fête du Concile de Nicée et les fêtes de Conciles dans le rit byzantin,* par S. Salaville ; — *La question pascale au Concile de Nicée,* par F. Daunoy ; — *Les sources de l'histoire du Concile de Nicée,* par Mgr Batiffol, où Rufin (345-410), qui a traduit en latin, en 403, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et l'a complétée par deux livres où il raconte les événements des années 324-325, passe un assez mauvais quart d'heure, et trop mérité, aussi mérité que les nombreux mauvais quarts d'heure qu'il dut passer jadis sous la plume de son contemporain S. Jérôme ;

La dispute des philosophes païens avec les Pères de Nicée, par le P. Jugie : des philosophes ou dialecticiens auraient pris part aux débats de Nicée, et le tout se serait terminé par le triomphe de la foi sur le rationalisme de l'époque. Le premier qui ait mentionné cette présence de philosophes à Nicée est Rufin, qui le fait « d'après une tradition, » dit-il. Eusèbe de Césarée, qui assista au concile, n'en souffle mot ; et il est bien possible que la légende s'y soit taillé sa part. La légende, en tous cas, est aimable :

Plusieurs philosophes donc et dialecticiens, *valde nobiles et opinatissimi,* dit Rufin, émus par l'annonce du Concile, se rendent au lieu de l'assemblée pour y soutenir les droits de la philosophie païenne. L'un d'eux, un terrible jouteur, devant un auditoire d'élite, tient tête, plusieurs heures durant, aux évêques les plus experts dans la dialectique. Il leur glissait comme une anguille, dit Rufin, dès qu'ils croyaient le tenir. Il ne devait être vaincu que par l'un des anciens confesseurs de la foi présents au Concile, un vieillard sans lettres, mais à la foi robuste, n'ayant pour toute science que celle de Jésus crucifié. Ce n'est pas sans peine que les Pères accordent la parole à ce nouveau David qui veut se mesurer avec le Goliath de la philosophie : ils craignent que sa simplicité n'expose la foi chrétienne à la risée des assistants. Le vieillard ne fait ni long discours ni démonstration compliquée. Il se contente de réciter son *Credo,* un *Credo* fort court, exprimant les dogmes fondamentaux du Christianisme : unité de Dieu, dogme de la Création, mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, vie future et jugement général. — Puis, interpellant le philosophe, il lui crie : *Crois-tu ces choses, ô philosophe ?* — Le philosophe, terrassé par cette parole impérieuse qu'anime une force divine, perd subitement tout son esprit de contradiction, et ne peut faire que cette seule réponse : — « *Je suis de cet avis, la vérité est là, et pas ailleurs.* — S'il en est ainsi, reprend le vieillard, lève-toi, suis-moi à l'église du Seigneur, et reçois le signe de cette foi. »

Et le philosophe, se tournant vers ses disciples et le reste de l'assistance, raconte comment une force divine est sortie de la bouche du vieillard et lui a enlevé toute faculté de contredire la vérité et de s'opposer à Dieu même : — « Si quelqu'un d'entre vous, ajoute-t-il, a éprouvé ce que j'ai éprouvé moi-même, qu'il croie au Christ et suive ce vieillard, par qui Dieu a parlé. » Et, se félicitant de sa défaite, il va recevoir le baptême. — Rufin a oublié de nous dire le nom du vieillard et celui de l'illustre néophyte [1].

II. — *Un Concile à Moscou (1er-10 octobre 1925)*, par le P. d'Herbigny, *Correspondant* du 25 janvier ; *Seize jours à Moscou (4-20 oct. 1925)*, par le même, *Etudes* des 5 et 20 déc. 1925. Président de l'Institut pontifical oriental de Rome, le P. d'Herbigny a obtenu, en septembre dernier, grâce au haut appui des autorités françaises, le visa du Consulat général de l'U. R. S. S. à Paris pour un voyage à Moscou, à l'effet « d'étudier l'état religieux des Français à Moscou et celui des organismes orthodoxes qui y ont leur centre. » Il arrivait à Moscou le 4 octobre, en plein Concile orthodoxe.

Concile, non pas de toute l'orthodoxie russe, c.-à-d. non pas de toutes les orthodoxies, car il s'en faut que l'unité règne dans l'orthodoxie, et les âmes russes sont partagées ou tiraillées entre plusieurs orthodoxies rivales, dont la plus nombreuse encore, quoique la plus meurtrie, est celle qui se rattache à la mémoire du patriarche Tykhon (mort le 8 avril 1925) [2]. Cette orthodoxie « patriarcale » ou « tykhonienne » n'a d'ailleurs plus de chef légitime, puisque son chef actuel, Pierre Poliansky, fonctionnaire laïque en 1919 encore, n'est en droit que « gardien du trône patriarcal » et ne devait, aux termes du Concile de 1917, exercer de pouvoirs que pour trois mois ; et ce n'est pas sans mécontenter fort les autres membres de sa propre hiérarchie qu'il continue à les exercer. Le mécontentement et les rivalités et haines de partis sont des plus aiguës, paraît-il, au sein de cette hiérarchie tykhonienne. Un haut fonctionnaire soviétique disait naguère à un correspondant de grande agence : — « Si nous arrêtions tous ceux qui nous sont dénoncés par leurs confrères d'un même parti, il ne resterait plus un seul prêtre russe en liberté. »

Contre cette orthodoxie tykhonienne se dressent les vieux évêques, restés fidèles au principe synodal, et leurs adhérents. Ils se regardent comme la seule hiérarchie canonique, la seule qui reste fidèle à la lettre des canons et à leur esprit, comme à la dogmatique de l'orthodoxie et à la tradition conciliaire. Ils sont 200, avec 17.000 prêtres et 16.000 églises. Ils avouent que la majorité du peuple est avec les Tykhoniens, les 3/4, disent-ils, tandis qu'un évêque tykhonien leur attribue, à eux, 35 % des fidèles dans les provinces, 20 % à Moscou. Le public les appelle souvent les *Synodaux* ou les *Rénovateurs* : ils préfèrent se dire simplement les *Orthodoxes*.

Ils reconnaissent le concile de 1917, avec sa majorité de droite qui rétablit le patriarcat supprimé depuis 1700 après avoir vécu seulement un siècle. Ils reconnaissent le concile de 1923, avec sa majorité de gauche qui déposa le patriarche Tykhon pour refus d'observer les canons de 1917. C'est pourquoi ils appellent leur réunion d'octobre 1925 : *IIIe Concile national des Eglises orthodoxes sur les territoires de l'U. R. S. S.*

A cette assemblée d'octobre sont présents 83 évêques, puis 200 prêtres et 200 laïques, élus à raison de deux par diocèse et venus de toutes les provinces soumises au pouvoir soviétique, d'Archangelsk comme de Sébastopol, de l'Oural comme du Caucase, de Sibérie et de Transbaïkalie comme de Crimée. Tous, évêques, prêtres, ou laïques, ont le même droit de suffrage : égalité qui a été pratiquée dès le concile de 1917 et qui s'explique par le fait qu'il ne peut y avoir de débat dogmatique, les questions de doctrine étant réservées au concile œcuménique (lequel concile est devenu d'après eux, et en principe, absolument impossible, *Ami* 1925, p. 335).

Le P. d'Herbigny, arrivé à Moscou la veille, se présente au concile le 5 octobre, et demande à être admis comme spectateur. On s'assure d'abord qu'il n'est pas un vulgaire Kzondje ou prêtre polonais, venu pour espionner ; et on lui fait le plus gracieux accueil. On l'invite à dire un mot. En deux phrases il dit combien le clergé et les fidèles de France s'intéressent aux âmes chrétiennes de Russie, mais que forcément ils ignorent presque tout, et qu'il est venu donc non pour parler, mais pour écouter, « avec le cœur plein de prière et d'amour pour les âmes. » Une carte lui assure facilité d'assister à toutes les séances.

Ce 5 octobre, on examine la question du synode depuis le dernier concile, depuis deux ans. Si les Tykhoniens ne sont pas là, c'est bien leur faute : invités aux élections et au concile, ils ont refusé d'y prendre part, et c'est sur eux, sur leur opposition anticanonique que retombe la responsabilité de la division qui désormais s'éternisera au sein de l'orthodoxie russe. Quant aux hiérarchies « rouges » de l'Eglise « Vivante, » on ne les a pas invitées : nul ne les prend au sérieux ; on les compare là-bas aux *jureurs* de notre Révolution française, qui ont sacrifié l'Eglise aux passions révolu-

[1] *Le Nicée protestant :* sous ce titre, deux articles pleins de choses du P. Allo, O. P., dans *Nouvelles religieuses*, 1er et 15 mars, à propos de l'assemblée de Stockholm :

« Le protestantisme, avec cet essai d'union, a prouvé encore, et cette fois d'une manière éclatante, qu'il n'était capable d'obtenir une unité artificielle qu'en dissimulant tout ce qui lui reste sporadiquement de croyances positives ; il tend de tout son poids à devenir une simple société éthique, avec Jésus-Christ — un simple nom historique — pour patron. Toutes ces églises de fondation humaine, en se comparant de trop près les unes aux autres, mettront de moins en moins de conviction à défendre leur propre individualité et les vérités doctrinales qu'elles conservent à côté de leurs erreurs : la dissolution protestante ira jusqu'au bout. »

Mais cette dissolution même pourra devenir un sujet de méditations fécondes pour les individus : — « Plus d'un regardera, et regarde déjà, du côté de la seule Eglise qui affirme pleinement son autorité infaillible, et où existe l'unité de croyance et d'œuvres que le Christ a voulue. Qui sait si Stockholm, pour quelques privilégiés, n'aura pas été le vestibule de Rome ? »

[2] Sur le rétablissement du patriarcat et la question religieuse en Russie, voir *Ami* 1922, p. 312-319.

tionnaires, tandis que les Tykhoniens seraient quelque chose dans le genre de ces évêques de l'émigration qui en 1801 ont refusé de répondre à la demande de démission formulée par Pie VII et ont constitué la « Petite Eglise. »

Ce qui aux yeux du Concile apparaît tout autrement dangereux que les hiérarchies rouges, c'est la prétendue hiérarchie inaugurée par Lipkivsky pour l'Eglise autocéphale panukrainienne. En grand nombre les orthodoxes du Sud-Ouest s'engagent à la suite de Lipkivsky : particularisme local, nationalisme ukrainien, célébration de la liturgie en langue populaire, talent et activité de plusieurs chefs du mouvement, tout est fait pour entraîner les masses. Contre le mal, un seul remède, une seule digue efficace, disent unanimement les évêques orthodoxes et délégués venus d'Ukraine au concile : ce sera d'octroyer à leur hiérarchie régionale l'autonomie, — l'autocéphalie complète. Ils resteront en contact avec l'orthodoxie moscovite; ils prendront part à ses conciles, mais sans lui être soumis. Ils auront leurs propres synodes, leurs conciles à eux... Remède héroïque, et périlleux. Des évêques formulent la crainte que la contagion autonomiste ne s'étende et que d'autres régions ou d'autres nationalités ne réclament la même indépendance religieuse : le Gouvernement des Soviets ayant multiplié républiques et territoires indépendants, chacune de ces nouvelles divisions politiques va-t-elle prétendre constituer sa propre Eglise? Ce serait conforme sans doute aux principes qui ont séparé Byzance de Rome et qui ont détaché ensuite de Byzance tant d'Eglises autocéphales de l'Europe orientale ; mais quel morcellement en résulterait! Et quel trouble pour les fidèles, s'ils ont à se retrouver entre tant d'orthodoxies et spécialement entre deux ou même trois autocéphalies d'Ukraine...! La discussion est ardente; la séance ce jour-là se prolonge de 10 heures du matin à 2 h. 3/4. Enfin un vieil archevêque à barbe blanche insiste, explique, insiste encore, et démontre que, sans cette nouvelle autocéphalie, celle de Lipkivsky est sûre de triompher. Alors une émotion extrême jette les évêques de la Grande Russie dans les bras des évêques d'Ukraine. Le métropolite de Kharkov, qui présidera cette nouvelle autocéphalie orthodoxe contre celle que Lipkivsky dirige indûment à Kiev [1], monte sur la scène, baise trois fois aux oues tous les vieux métropolites, puis, comme on l'acclame, se prosterne face à l'assemblée, baise le sol qu'il frappe ensuite du front, et tous entonnent d'une voix grave et solennelle l'acclamation liturgique *Ad multos annos*.

Une séance importante fut réservée à l'étude de cette question : comment sauvegarder et développer actuellement la foi chrétienne dans les âmes russes? En face de la propagande acharnée et « scientifique » que le gouvernement déploie contre l'idée religieuse, c'est bien là le plus grave sujet de méditation de l'heure présente. A la persécution violente et sanglante des premières années (1917-1923), a succédé, depuis deux ou trois ans, un système plus savant, plus perfide. Plus de brimades inutiles. Eviter tout ce qui pourrait donner aux prêtres figure de victimes ou de persécutés. Le mot d'ordre officiel est : *Liberté;* liberté pour tous, pour la religion comme pour l'irréligion. Mais liberté d'abord pour le gouvernement d'intensifier la propagande athée. Une chose qui étonne quand on arrive à Moscou, c'est le nombre et l'importance des librairies. Dans toutes les grandes artères, aux points les plus centraux de la circulation et du commerce, partout où la vie est plus intense, d'immenses librairies ont été installées par le gouvernement. Disposant de tous les immeubles en maître absolu, puisqu'ils ont été nationalisés, le gouvernement réserve la meilleure place à ces maisons d'édition et de propagande [1]. Innombrables, vastes, très illuminées le soir, elles tirent l'œil pendant la journée par leur étalage multicolore : rayons scientifiques et historiques, livres d'économie politique, de sports, de culture physique; mais surtout, au-dessus de tout cela, au-dessus de tout ce qui doit instruire ou amuser, il y a le rayon de propagande antichrétienne, antireligieuse, athée et blasphématoire, des pyramides de livres aux titres provocants, aux couvertures suggestives : traductions de tout ce qui a été écrit contre Dieu et Jésus-Christ, contre l'idée même de l'âme et du monde spirituel, mais aussi productions nouvelles, hâtives, fiévreuses, élucubrations de cerveaux fort peu scientifiques, mais hantés du fanatisme antireligieux et ramassant avec passion, souvent avec habileté, tout ce qui peut suggérer à des esprits mal dégrossis l'idée que la religion est l'ennemie de la science, l'alliée du capital exploiteur, *l'opium du peuple*.

Presque toujours ces milliers de publications sont honorées d'un gros tirage par le Commissariat de l'Instruction publique, qui dirige le monopole des services d'imprimerie pour toute la Russie. Elles vont partout. S'il y a des villages, nom-

[1] Kiev et Kharkov sont les deux grandes villes d'Ukraine, Kharkov avec 220.000 habitants, et Kiev, la ville sainte, la capitale, avec plus de 400.000. Les Ukrainiens, dans les steppes du bas Dnieper, sont un peuple jovial ; on les appelle volontiers les Méridionaux de la Russie (25 millions environ).

[1] Cette nationalisation des immeubles est une des très dures épreuves qu'amène avec lui le régime bolcheviste. L'Etat, seul propriétaire, charge le Soviet municipal de donner un *billet de logement* pour chaque habitant. Or, beaucoup de maisons sont devenues inutilisables, les unes démolies, les autres réquisitionnées pour les services généraux d'une capitale moderne où toutes les administrations publiques sont centralisées pour la première fois. Pour loger 2 millions d'habitants, il reste une moyenne de 16 archines carrées par personnes (en mètres carrés, 11.37), donc environ 3 1/2 mètres de côté, soit 56 mètres carrés pour une famille de 5 personnes. D'où, dans chaque appartement, un entassement indescriptible, hétéroclite, très pénible. Même les communistes, bien que privilégiés, se plaignent de leur logement, des voisinages indiscrets qu'il leur impose, du bruit : ce sont des querelles sans fin dans la cuisine commune où 20 ménagères et plus se disputent le même fourneau... Et, pour les enfants surtout, on sent quels périls naissent d'une telle promiscuité.

Les MM. Tharaud nous ont donné jadis une peinture effroyablement vraie de ce que fut ce régime d'habitation en Hongrie au printemps de 1919. Voir leur livre : *Quand Israël est roi* (*Ami* 1921, p. 492). Seulement, à Budapest, cela ne dura que deux mois, tandis que la Russie en est à sa neuvième année.

breux, où n'arrive pas un journal, il n'en est guère où quelques-uns de ces livres, tracts, illustrés, affiches, caricatures, ne soient pas centralisés en une sorte de bibliothèque d'où l'irréligion rayonne sur toutes les izbas du village.

Sur les adultes, cette propagande reste peu efficace. Mais, jointe à la propagande scolaire, elle atteint profondément la jeunesse, et les fillettes plus encore peut-être que les garçons ! Une idée s'accrédite chez toute cette immense population : c'est que la religion est une duperie qui a fait son temps ; elle n'a plus pour elle que le capitalisme qui l'entretient pour dominer les peuples. On ne leur cache pas, à ces simples, que les savants occidentaux d'Europe et d'Amérique font profession de foi chrétienne ; mais on leur explique que ce ne peut être que par une fraude combinée, par un machiavélisme de classe qui veut maintenir la domination de la bourgeoisie sur le prolétariat.

Comment réagir là-contre ? C'est ce qu'a exposé au concile, le soir du 7 octobre dernier, plus de deux heures durant, le métropolite Vvedensky.

Vvedensky est un des publicistes les plus en vue de l'Eglise orthodoxe, un de ceux qui ont combattu le plus âprement le spectre de « l'union, » et par des arguments d'une légèreté incroyable : si ce n'était pas l'effet de la légèreté et de préjugés qui brouillent l'œil et ôtent la capacité de lire correctement un texte, nous serions alors en face d'une perfidie et d'une volonté de calomnie qui font peur et que l'on n'a pas le droit de supposer chez cet homme... Mais, ce soir-là, il n'a pas parlé de l' « union » : tout au plus, une allusion, assez inoffensive, à la scolastique. Il a dit sa foi, et il l'a dite grandement. Voici comment le P. d'Herbigny résume sa conférence :

Il ne nous est plus permis, remarque l'orateur en débutant, d'escompter que l'esprit naturellement religieux de notre peuple suffira toujours à sauver sa foi. La religion est attaquée partout. Si nous n'instruisons pas notre bon peuple russe, il deviendra incroyant, impie. Nous ne le sauverons qu'en étant actifs, des activistes. Nous devons instruire. Sachons donc d'abord nous-mêmes ce que nous devons enseigner, apprenons aussi comment nous enseignerons. Les objections, les préjugés contre la religion sont répandus systématiquement par les écoles, par la presse, par d'innombrables services de propagande. Tout Russe entend répéter maintenant, dès son plus jeune âge, que la religion est contraire à la science, qu'elle est une névrose, une déformation de l'instinct sexuel. Il faut donc s'habituer à bien comprendre les questions de nos ouailles, il faut être en état de leur prouver la spiritualité de l'âme humaine, de son intelligence et de sa liberté, l'existence de Dieu, auteur du monde et de l'homme, et donc la nécessité d'une religion.

Cette première partie s'achève assez rapidement, les esprits étant encore éclairés par les débats de la veille. — La seconde, longuement développée, parle de N.-S. J.-C... Le prêtre, l'évêque, le conférencier laïque doivent faire connaître J.-C. à leurs auditeurs. Pourquoi ? — Parce que l'hommage à son icône ne suffit pas, il ne durera pas, si le baptisé ignore ce qu'il devrait savoir et croire sur le Sauveur. Qui donc est le Christ ? — Il est homme, l'homme parfait dans son intelligence, dans sa vie morale, dans son enseignement, dans son amour pour les humbles. Il est infiniment plus, il est le Fils de Dieu, vrai Fils de Dieu, non pas dans un sens figuré, mais réellement, métaphysiquement, consubstantiel au Père, selon la définition de Nicée. Incarné, homme comme nous, il reste le Verbe éternel, vrai Dieu de vrai Dieu... Ni l'histoire, ni la psychologie, ni la pathologie avec ses blasphémateurs spécialisés ne peuvent découronner le Christ de sa mission divine, de sa divinité personnelle...

J'avoue, écrit le P. d'Herbigny, que j'éprouvai une extrême joie d'entendre, en ce Moscou de 1925, cette profession de foi, exprimée avec élan, gravité, chaleur. L'auditoire était haletant, et l'orateur s'émouvait lui-même en répétant les hommages d'adoration et d'amour au Christ Homme-Dieu, né de la très pure Vierge Marie, Mère de Dieu. Dans la Ire partie, malgré quelques traits décochés selon la tradition russe contre la scolastique, les preuves avaient toutes été empruntées à la philosophie et à la science, en fait et sans le remarquer à cette scolastique décriée : ses arguments sont en effet indispensables à qui veut prouver la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu. — Au contraire, la philosophie n'est point en état de démontrer ou même de deviner la divinité du Christ. Vvedensky remarque avec raison que les preuves en doivent être cherchées dans l'autorité de l'Eglise, dans sa foi primitive traditionnelle. Car cette foi elle-même repose sur l'action du Christ, sur sa vie, sur ses paroles, sur le témoignage divin manifesté dans ses œuvres : bien avant S. Paul, Jésus lui-même, thaumaturge saint et bon, a voulu être reconnu comme « Fils du Dieu vivant, Seigneur et Dieu » garanti aux hommes par la sanction divine de ses miracles... Cette IIe partie sur la divinité du Christ esquisse la réfutation des erreurs, prétendues scientifiques, contre la divinité du Christ ; elle aboutit à une très belle conclusion sur la manifestation de l'amour divin au Calvaire : la Croix où l'Homme-Dieu meurt librement, par amour, apporte la solution à tous ceux qui se scandalisent de constater, dans un monde créé par Dieu, la souffrance, le péché, le mal.

Mais, — et c'est la IIIe partie que je n'attendais pas et qui a produit sur l'auditoire une énorme impression, — il ne suffit pas d'étudier spéculativement la personne du Christ et sa beauté morale. Il faut entrer en contact avec elle, pénétrer dans son intimité, vivre de sa vie : — « Nous n'aurons pas vraiment sauvé les jeunes et leur foi, si nous ne les mettons pas en relation étroite avec le Christ. Pour que la jeunesse se donne au Christ, nous devons d'abord donner le Christ à cette jeunesse : don mutuel, où le Christ est premier à s'offrir. Le chrétien doit communier, communier avec foi, communier souvent. » — Ces exhortations à la communion fréquente sont extrêmement rares en Russie, presque inouïes. Mgr Ciéplak (le vaillant évêque torturé par les Soviets, † février 1926), devant qui je les citais à Paris le soir du 30 octobre, m'interrompit : — « Oui, Vvedensky recommandait déjà la communion fréquente dans les années qui ont précédé mon procès. »

Ses paroles sur la sainte Eucharistie continuent avec onction. Par un avis qui n'est pas superflu là-bas, il déclare : — « Faisons comprendre que l'Eucharistie mérite bien plus de respect qu'une icône. J.-C. y est présent, vraiment, non pas seulement par image ou par figure ou par symbole, mais lui-même mystérieusement, Dieu caché, Dieu ressuscité. » — Exposant alors le dogme de la présence réelle, il insiste pour que le clergé développe sa propre foi au sacrifice liturgique et en inspire le goût aux fidèles :

« Alors, dit-il, les âmes se détacheront de leur égoïsme ; unies si intimement au Christ Jésus, elles comprendront qu'elles doivent tendre à prendre ses sentiments, son amour pour leurs frères, pour tous les hommes. De l'amour du Christ naîtra l'amour de l'Eglise, le dévouement envers elle. La foi sera sauvée, accrue, agissante, non par des mesures de politique, mais par l'esprit d'union au Christ, par la soumission filiale avec lui à son Père. Ce sera vraiment une vie chrétienne, une aspiration à ce que Dieu et son Fils

éternel et l'Esprit-Saint soient réellement le Roi, le Tsar des âmes de bonne volonté. *Il doit régner*, régner sur toutes, non pas seulement sur la nôtre ou sur celles d'une famille ou d'un pays, mais sur celles de tous les hommes : travaillons donc au règne de Dieu par son Eglise universelle dans l'amour fraternel en la vérité de la foi. »

Les lendemains sont consacrés à des questions de discipline, de liturgie. On laisse les prêtres libres de porter ou de tailler barbe et chevelure (tandis que les Tykhoniens défendent absolument de « diminuer sur sa face et sur sa tête l'œuvre divine »). On suivra le nouveau calendrier. On admet que, dans certains cas, un prêtre veuf puisse se remarier ou même qu'un prêtre marié reçoive la consécration épiscopale : innovations qui jadis eussent fait dresser les cheveux aux vieux orthodoxes, mais qui, depuis la guerre, sont à l'ordre du jour dans la plupart des Eglises séparées d'Orient. A Moscou du moins, on rappelle que, sur ces points du remariage des prêtres et du mariage des évêques, il faut d'abord éviter de scandaliser : le clergé doit savoir accepter des sacrifices, même non nécessaires, lorsqu'ils sont une condition de la confiance du peuple. — Une déléguée (car l'élément féminin est représenté au concile), une petite religieuse qui semble compter à peine vingt printemps, prononce, sur la liturgie, des paroles graves :

Que les prêtres me pardonnent si je leur dis avec respect le souhait du peuple russe : il leur demande de célébrer saintement la liturgie. Que leur conduite, que leurs attitudes de célébrants prouvent leur amour pour J.-C., elles inspireront alors le même amour aux assistants. Alors, si nous aimons J.-C., nous aimerons nos frères, et la charité fraternelle des chrétiens entre eux et pour les autres restaurera la vie chrétienne et sauvera la foi. Presque tout l'avenir religieux de la Russie dépend de cette question : comment nos prêtres aimeront-ils J.-C., J.-C. crucifié ?

On signale le danger des propagandes sectaires, baptistes et stoundistes (ou piétistes) dans les campagnes et parmi les enfants. On parle de la formation ascétique et intellectuelle du nouveau clergé : un jeune évêque auxiliaire de Leningrad propose en exemple le clergé français :

La propagande d'irréligion, dit-il, a sévi dans les pays occidentaux, en France par exemple, plus violemment qu'en Russie et depuis bien longtemps. Pourtant la vie religieuse y demeure puissante, elle y progresse dans les universités et dans les groupes d'étudiants les plus instruits. Pourquoi ? Parce que les évêques et le clergé ont cultivé simultanément la piété et la science. *On sait que leur foi est associée au plus haut degré du savoir moderne*. Il faut donner le même exemple en Russie.

Le professeur Zarine, un de ces laïques qui suivant le vieil usage russe sont chargés d'enseigner la théologie aux clercs, insiste sur la nécessité d'une intense diffusion de l'apologétique :

Il faut que partout où un agitateur antireligieux défie par affiches le clergé de répondre à ses objections, le prêtre ose ne pas faire défaut, ce qui permettrait à l'impiété de se déclarer invincible. Tous ne sont pas préparés à cette lutte. Mais alors, puisque des professionnels de l'irréligion circulent partout, appelons, quand ils sont annoncés, des spécialistes de la riposte, des archiprêtres par exemple, qui puissent les réfuter. Dans chaque doyenné, et, en outre, chez l'évêque, il devrait y avoir des conférences périodiques pour préparer les prêtres à cette tâche nouvelle et nécessaire.

Au *Te Deum* de clôture, célébré le samedi soir au Kremlin, dans la cathédrale de l'Assomption, le métropolite Vvedensky prend de nouveau la parole pour un discours bref, incisif :

Nous devons servir le règne de Dieu, travailler à l'établir sur terre dans chaque âme et dans la société. Ne nous décourageons pas des difficultés, car le fruit de notre labeur doit mûrir pour l'éternité : son triomphe et le salut des âmes n'auront pas de fin. IL FAUT QUE LE CHRIST RÈGNE. Mais ce Christ est signe de contradiction, et le serviteur n'est pas au-dessus du Maître. Rien d'étonnant donc, si de droite et de gauche on nous outrage. Bienheureux sommes-nous, au contraire, puisque l'on dit du mal de nous à cause de son nom : les uns, parce que nous proclamons que le Christ est Roi, Tsar immortel de la Russie, comme de l'univers ; les autres, parce que, comme évêques, comme prêtres, comme chrétiens, nous refusons d'identifier une cause humaine à celle du Christ : l'unique Roi immortel des siècles et des empires nous suffit. Nous prierons, nous travaillerons, nous souffrirons dans la patience et dans la joie pour que le Règne du Christ grandisse, s'élargisse, s'affermisse sur tous les hommes, sur tous les peuples, dans l'unité d'un même amour.

Il est touchant d'entendre cet évêque russe proclamer avec cette netteté et dans une circonstance aussi solennelle la Royauté du Christ sur les peuples et l'impossibilité pour l'Eglise d'identifier sa cause avec aucune cause humaine et d'aller aux âmes avec des arrière-pensées politiques.

Le concile est terminé... Que sera l'avenir ? se **demande avec émotion le P. d'Herbigny. Quelle sera demain l'évolution russe ?** Que sera l'avenir **de l'Europe,** l'avenir du **monde ? —** « Moscou, le **Kremlin jouent actuellement, dans l'histoire du monde, un rôle plus considérable que jamais... Quelles seront, ici, dans ces palais et dans ces cathédrales, les réunions prochaines, lointaines ? Aujourd'hui drapeau rouge, croix, couronnes, aigles aux ailes éployées pointent simultanément vers le ciel... Que sera demain... ?** [1] »

L'auteur même de l'article auquel nous nous référions l'autre jour (*Ami*, p. 305-311) dans notre étude sur la Tschéka, M. Georges Popoff, vient de publier un volume sous ce titre : **La Tschéka, mon emprisonnement et mes aventures à la Loubjanka n° 2**, in-12 de XIV-305 p., 9 f., Plon. Il y reproduit, d'abord les données générales de son article de la *Revue de Paris*, puis l'horrible détail de ses aventures avec la terrible machine. Correspondant à Moscou de différents journaux d'Europe et d'Amérique, il fut arrêté en novembre 1922, soumis à tout un système de tortures morales et physiques, puis, relâché, parvint à s'évader de Russie. Récit purement objectif, — sauf dans la Préface, où, cherchant des précédents à la Tschéka et n'en trouvant point dans notre Révolution française (qui n'est jamais descendue à cet excès d'horreur), il remonte au moyen âge et voit dans le système-Tschéka « un retour conscient au moyen âge, aux flagellations, à la mentalité de l'inquisition » : ce qui prouve simplement qu'il ne connaît pas le moyen âge.

Sur la Russie, lire encore **De la Présidence à la prison,**

[1] Les articles du P. d'Herbigny ont été réunis en brochure sous ce titre : *L'aspect religieux de Moscou en octobre 1925*, gr. in-8 de 96 p., 9 f., Paris, Editions *Spes*.

par Ferdinand Ossendowski, in-8 écu de II-314 p., 12 f., Plon : souvenirs de l'époque très dramatique et très dure qui suivit la tentative de révolution russe de 1905. Ossendowski, Polonais d'origine et ancien élève de notre Sorbonne, avait servi, durant la guerre russo-japonaise, aux armées russes, comme haut-commissaire aux combustibles et aux explosifs. Elu, presque malgré lui, président de la première République de l'Extrême-Orient russe (qui s'étendait du lac Baïkal au Pacifique), il fut, après l'échec de la révolution, condamné à mort. Sa peine fut commuée : il fit de la prison politique d'abord (à la fameuse forteresse Pierre-et-Paul), puis de la prison de droit commun. Libéré au bout de deux ans, il dut renoncer à poursuivre sa carrière scientifique et se fit journaliste et écrivain. Il a été, durant la guerre de 1914 à 1918, correspondant de plusieurs journaux russes ou polonais. Il a exploré l'an dernier notre Afrique du Nord. Il explore actuellement l'Afrique centrale. Son livre d'aujourd'hui est le récit de sa présidence éphémère et des deux années de prison qui l'ont suivie. Pages poignantes, nourries de pénétrante psychologie, et qui nous ouvrent des jours profonds sur les tragédies plus récentes dont la Russie est victime maintenant.

Moscou dans le souffle d'Asie, par Pierre Daye, in-12 de XII-182 p., 9 f., Perrin. Déjà c'était la thèse de M. Popoff, que la Tschéka est d'essence asiatique. Et c'est la pensée aussi de M. Daye, qui a séjourné à Moscou, qui a fréquenté des personnalités marquantes du bolchevisme, qui a fréquenté des endroits où peu d'étrangers ont pu pénétrer, qui a eu des aventures. De tout cela il a composé son volume, aussi agréable qu'instructif, et de conclusion plutôt optimiste. Il ne croit pas à l'établissement du bolchevisme, en sa forme primitive, sur l'ensemble du globe ; mais il croit à son immense influence, directe ou surtout indirecte, sur l'évolution des peuples : « Le bolchevisme est la plus formidable *expérience* sociale que le monde ait jamais connue. » Notre civilisation est devenue trop matérielle, dit-il ; et ce n'est pas par le bolchevisme, qui est à base exclusivement matérialiste, que nous en serons guéris ; mais il peut devenir l'occasion d'une revision, d'un reclassement, puis d'un établissement nouveau des grandes valeurs de l'esprit. N'est-ce pas déjà ce phénomène que nous permet de constater l'histoire de la Révolution française ? — « Il ne faut point désespérer : il est des forces spirituelles qui ne peuvent pas mourir. »

III. — Jacques Rivière, mort à trente-huit ans le 14 février 1925, a été dans sa brève vie professeur, directeur de Revue, écrivain : écrivain très varié, romancier, essayiste, critique littéraire et musical, redresseur de torts ou de réputations littéraires. De tout cela que restera-t-il ? Probablement pas grand'chose. Ce qui dès maintenant intéresse la postérité qui vient de commencer pour lui, c'est le problème de sa conversion, ce sont les pages où il nous dit son angoisse religieuse et sa recherche de la foi. Voir les deux articles que vient de lui consacrer M. Paul Archambault dans les *Etudes* du 20 mars et du 5 avril ; et, de lui-même, outre divers articles publiés dans sa Revue (la *Nouvelle Revue Française)*, son *A la trace de Dieu*, publié alors qu'il avait déjà retrouvé la foi (une foi dont d'ailleurs il parle en termes où un théologien, où même le plus simple des fidèles trouverait fort à redire), et surtout sa Correspondance avec Paul Claudel, recueillie en volume au printemps de cette année et que sa veuve fait précéder de la plus touchante et de la plus édifiante des *Introductions* (in-8 écu de XXI-264 p., 10 f., Paris, Plon).

Il avait reçu une éducation chrétienne très stricte : — « Ma famille, tout entière, a toujours été chrétienne. Je suis le premier qui se soit déclaré incrédule. » Son père, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, le destinait à l'enseignement du grec ; mais il échoua à l'examen d'entrée à l'Ecole Normale supérieure, et, contre le gré de son père, se tourna vers la philosophie. Mais c'est dès la fin de son année de rhétorique qu'il s'aperçut qu'il avait glissé loin déjà de sa foi d'antan. Comment cela s'était-il fait ? Il n'avait plus sa mère, morte quand il n'avait que dix ans, — sa mère, qui l'avait élevé, dit-il, « dans une étroite intimité avec Dieu, » qui lui avait appris « à s'appuyer sur Dieu en toute circonstance, à le prier, à prendre son conseil, à recevoir ses inspirations » ; et alors, nous dit sa veuve, les tourments et les ardeurs de la jeunesse, le dégoût d'un christianisme bourgeois et confortable, l'orgueil d'une grande intelligence étaient venus lui cacher l'image de Dieu.

Un ami d'enfance ajoute ce détail précis, qu'ayant découvert, en cette fin de son année de rhétorique, l'incroyance de plusieurs de ses condisciples, « cette nouveauté lui parut intéressante, précisément parce que c'était une nouveauté. » Chez ceux qui ont la foi et qui, l'ayant, l'aiment, le spectacle de l'incroyance éveille tout autre chose qu'un vulgaire sentiment d'intérêt et de curiosité. Et s'il prit tant d'intérêt à cette « nouveauté, » c'est assurément que sa foi avait commencé déjà à sombrer. Mais, par ailleurs, il n'est que trop vrai que de bonne heure il a porté en toutes choses une passion d'inédit et d'inexploré qui était une forme de l'esprit de contradiction, une pierre d'attente pour le scepticisme, et qui sera le malheur de sa vie.

C'est dans cet état d'âme qu'il vient passer à Paris deux ans, se préparant à l'Ecole Normale. Il échoue, rentre à Bordeaux et y prend sa licence en philosophie en 1906 : — « La grande folie et la grande hypocrisie, c'est de chercher la vérité, » écrit-il à cette date.

Il souffre cependant ; et l'année suivante, à vingt ans, c'est en pleine crise morale et religieuse que nous le montre sa première lettre à Claudel (février 1907). Il ne connaît pas Claudel ; il ne l'a jamais vu ; mais il y a un an qu'il le lit, et il n'y tient plus :

> Depuis plus d'un an je vis par vous et en vous ; mon soutien, ma foi, ma perpétuelle préoccupation, c'est vous qui l'êtes... Je me suis prosterné devant vous ; j'ai cherché votre âme de mes mains suppliantes. Mais j'attends de vous une autre certitude, une autre réponse que celle donnée par *Tête d'Or*. C'est pourquoi, après un long recueillement, je me décide enfin à vous écrire. La réponse, mon jeune aîné (Claudel avait trente-huit ans), à vous en qui je me suis confié, la certitude, la réponse, je la veux. Je veux que vous me brutalisiez, que vous me jetiez à terre, que vous m'injuriiez ; la réponse.

Et il se présente :

> Me voici : Vingt ans comme tout le monde, sans bonheur, ni malheur spécial ; mais une inquiétude, une inquiétude terrible, qui veille en moi dès ma vie,

et me soulève sans cesse, et sans cesse m'empêche de me satisfaire ; une inquiétude qui me soulève en transports de volupté, en transports de désespoir, une inquiétude infatigable. J'ai cherché dans les livres, certains m'ont ravi, je les ai aimés comme des frères plus âgés et qui savaient mieux, je les ai crus. Mais aussitôt, chaque fois, mon inquiétude m'avertissait *de ne pas m'arrêter, de ne me pas satisfaire, de déchirer mon amour, et de souffrir et de chercher et de haleter encore.* J'ai cru, comme tout jeune homme, que je pourrais me complaire du moins dans mon incertitude, me suspendre en un exquis désenchantement. Délicieusement, avec Barrès, je me suis amusé. Mais ce que j'aimais le plus en Barrès, c'était son culte du désir, qui, au fond, n'est autre chose que l'inquiétude. J'ai désiré ; j'ai désiré de grand désir ; un soir, l'esprit las de tant se divertir, j'ai senti à nouveau le sursaut de mon anxiété, le cri intérieur, l'appel, la révolte, ma passion. Alors André Gide m'a enseigné : je suis parti, je suis parti à la recherche des choses et du bonheur qu'elles ne renferment pas ; devant moi, les mains tendues de désir, j'ai cherché des satisfactions, des possessions ; ma déception perpétuelle ne m'a pas découragé : « A travers uniformément toutes choses j'ai éperdument adoré. »

On a déjà, dès ces premières lignes, tout Rivière, tout en alternances contradictoires : il veut guérir, il croit qu'il veut guérir, il appelle la guérison, et dès qu'il croit la voir venir, il la repousse et se rejette en arrière. Il souffre de son mal, il en est torturé, il cherche du soulagement, puis s'en détourne avec horreur pour revenir à son mal. Il y a dans Térence une pièce intitulée *Heautontimoroumenos, Le Bourreau de soi-même :* c'est là un type qui n'est pas rare, surtout chez les âmes féminines, chez les âmes d'équilibre instable : Rivière en est un exemplaire achevé. — Sur Barrès, voir *Ami* 1924, p. 252-4, p. 38-40 ; 1922, p. 462, p. 347 ; etc. — Sur Gide, l'une des pires influences qui se soient exercées sur la jeunesse de ce premier quart de siècle, *Ami* 1922, p. 89.

Pour le moment, Rivière est tout à l'enthousiasme, à l'extase devant Claudel. Il a hésité à l'ouvrir ; il était agité d'un pressentiment ; il n'osait se décider à le connaître. Enfin il l'a ouvert. Et d'abord il ne l'a pas compris ; il se sentait troublé pourtant d'une étrange angoisse. Peu à peu l'éclosion s'est faite en lui de la leçon de Claudel, l'épanouissement de sa révélation. Cela l'a pénétré il ne sait comment :

Cela était en moi déjà, bien avant que je ne l'aie compris. Oh ! quel transport quand enfin l'intelligence m'est venue, quand j'ai vu de quel trésor j'étais empli. Pendant un an vous vous êtes développé en moi, vous m'avez tout appris comme à un enfant, chaque jour vous m'avez comblé d'une certitude nouvelle, votre voix s'est insinuée dans tout mon être jusque dans mon corps, j'ai pris des habitudes de vous, vous m'avez envahi partout, pour me commander vous n'aviez plus qu'à penser, de votre vie toute ma vie s'est renouvelée. En silence, je vous nommais mon frère, et ma résurrection, et ma béatitude, et celui par qui la voie m'était enseignée ; la nuit, quand je m'éveillais, je songeais à vous, comme si vous n'aviez pas été là. Un an ! Et je me demandais à la fin Qui vous donnait cette sérénité admirable, cette force et cette certitude, cette confiance, cette joie. Maintenant j'ai compris. Je sais que Dieu vous assiste et que vous vivez en Dieu. Mais alors ce cri, cette inquiétude, que vous aviez endormis en moi, *se sont réveillés, révoltés.* Encore j'ai senti mon angoisse m'assaillir. Et c'est pourquoi je me suis résolu de vous demander *la paix* (c'est lui qui souligne).

La paix. Oh ! ce Dieu, ce Dieu, je voudrais le sentir présent, et là, et bien près, et solide et bien vrai, pour n'avoir plus à le chercher, pour ne plus songer au bonheur.

Vous le croyez prêt à se rendre ? « Donnez-moi la paix... Montrez-Le moi, faites-Le moi goûter... » Tout de suite, dans la même lettre, le voici ressaisi de son mal :

Je vous dirai le plus horrible et tout mon mal : ce tressaut, ce sursaut, cette révolte, ce désir, cette inquiétude, ce mécontentement, ils me déchirent, *mais je les adore.* Je me complais à ne pas être rassasié, à ne trouver en rien ma réponse. *C'est même ce qui d'abord m'arracha au catholicisme.* Je n'ai pas voulu accepter une nourriture. *J'ai préféré ma douloureuse faim, mon angoisse.*

Et cependant, il veut guérir :

Voilà mon mal, dont pourtant il faut que je guérisse. ... Il ne faut pas que mon insatisfaction me satisfasse, que je m'en fasse un bien... Ce n'est qu'un petit geste de vous que je réclame, une inclinaison de tête et le mot *oui* dessiné sur vos lèvres. Guérissez-moi, guéris-moi, mon frère, mon jeune aîné. Sois ma résurrection. Je suis là.

Mais voici bien autre chose. Quelques jours après, nouvelle lettre. Il n'a pu attendre la réponse de Claudel. Il faut qu'il crie : — J'étouffe tant, mon frère...

Deux choses toujours m'empêcheront d'être chrétien : le sentiment de *la réalité du néant* (c'est lui qui souligne), la complaisance en mon désespoir.

Le néant. Voilà ce qui m'empoisonne... Le plus souvent je n'y songe pas, je l'oublie. Mais, à de certains instants, j'éprouve brusquement sa présence, je ressens sa présence et tout mon être en est troublé. C'est quelque chose qui n'est pas et qui soudain, sans un mot, me dit : Me voici. Derrière ce que je vois, soudain l'horrible visage de ce qui n'est pas...

... Mon mal a ceci d'atroce que je m'y complais, que je l'aime, que j'en fais toute ma vie, ma seule joie. Au fond je ne voudrais pas ne pas en souffrir...

J'ai l'air de vous implorer. Mais je ne veux pas être guéri. Là est l'horreur ; je jouis de ma détresse, je me passionne pour mon abjection, je baise mon épouvante. Comprenez. Quand je vous ai crié : « La réponse, je veux la réponse, » je mentais. Ou plutôt je ne la demandais que pour la rejeter d'un rire, que pour me moquer de vous. Depuis ma première lettre un remords me point de cette hypocrisie ; c'est pour la réparer que je vous écris encore. Connaissez, comprenez bien mon mal. Il est que *j'en veux être soigné, mais non débarrassé.* Cette joie que vous me promettez, je ne désire que vous me l'offriez que pour la repousser. Vous m'avez tant troublé, que je vous en veux, que je n'aurai de paix qu'après vous avoir jeté cet affront...

Ah ! C'est que j'aime tant cette angoisse ! Je vous disais qu'elle était toute ma vie. Oui, chaque blessure m'occupe tout un jour ; d'avoir souffert d'un paysage je suis tout délecté. Et sans cesse ainsi se mêlent en moi la douleur et l'amour que j'en ai.

Et puis, sans crier gare, inconscient il poursuit :

Mon frère, vous voyez comme je suis tourmenté. Ne croyez pas ce que je viens de vous dire. Oui, je veux guérir, je veux la paix. Mais avec quelles supplications et quelles délicatesses il faudra que vous me la donniez !...

Je ne dis plus : « Je ne veux pas guérir, » mais je dis : « Je ne guérirai pas, je sais que je ne guérirai

point, je ne sais pas pourquoi, mais je sais que je ne guérirai point. » *Ma séparation d'avec le christianisme s'est faite avec trop d'indifférence,* j'ai en moi je ne sais quelle imperceptible, mais profonde lassitude, qui empoisonne tous mes efforts, surtout ceux pour croire. Cette lassitude, c'est peut-être encore, passé à l'état de conscience confuse mais latente, le sentiment de la réalité du néant, l'accoutumance secrète, mais invincible, à la *présence* (souligné par lui) de ce qui n'est pas. Je n'ai pas d'espoir, et cette fois je le dis avec lamentation et avec pleurs.

Ce va être ainsi durant des années : « Je suis si flottant, si fugitif... Me voici, et ne me voici déjà plus... » Il trouve le christianisme trop facile, trop bourgeois ; il rêve de cimes inaccessibles, et il ne peut consentir les sacrifices immédiats qui lui sont imposés. — Il adore les dogmes chrétiens tels que les entend Claudel, mais Claudel n'est-il pas seul à les entendre ainsi ? — « Pour quel pape, pour quel saint l'interprétation admirable que vous en proposez est-elle la vraie ?... Que serait une religion mal comprise par tous ses fidèles sauf un ? Comment croirais-je à la divinité d'un dogme qui, en se transmettant, s'est indéfiniment déformé ? » — Il ne veut pas qu'on l'envoie aux prêtres : « Je n'aime pas les prêtres, » ni à telle ou telle lecture, à tel ou tel Saint : « C'est à vous que je m'adresse, à vous seul qui avez su me parler. » Il croit que c'est un mot de Claudel qui va lui insuffler la foi, une foi qui pour lui est sentiment :

Ce que je vous demande, c'est non un conseil pratique ou le renvoi aux prêtres, mais une objurgation et des mots si pleins, si vrais que je ressente le tressaut définitif, la reconnaissance intérieure de la vérité, la découverte de la Présence réelle, l'admission soudaine à l'Existence.

A la première lettre de Claudel : — « Pour la première fois, l'idée sérieusement m'est venue que je *pourrais* (souligné par lui) être chrétien. » Comment cela, il l'explique cinq pages plus loin :

C'est parce que votre lettre soudain m'a fait sentir, palper les obstacles innombrables qui me séparent de Dieu. Jusque-là je ne me voyais dans aucun rapport avec la religion ; je pouvais par distraction (et attiré par la beauté de votre œuvre) me croire ou me feindre prêt à une conversion ; en réalité je ne m'imaginais pas *sensiblement* chrétien (souligné par lui) ; je ne me réprésentais pas ce que c'était que de venir à Dieu, ni les angoisses qu'il faudrait que je traverse. C'est justement ce que votre lettre m'a fait sentir. Elle m'a montré que la communion avec Lui était une chose possible, en me montrant combien de Lui j'étais éloigné. Je me suis senti pris définitivement dans quelque chose dont je mourrai ou sortirai vainqueur.

Quels obstacles ? Les livres, le dilettantisme, l'indiscipline de la vie :

Oh ! je suis perdu, voyez-vous. Il y a quelque chose en moi de flétri, une lassitude, une incapacité de contention, une impuissance foncière. Les livres ont compliqué tout cela, les livres dont vous avez tant raison de me dire de ne pas les croire, les livres que j'ai tant eu tort d'aimer. Les livres, ceux mêmes que je vous indiquais dans ma première lettre (surtout Barrès) ont développé cette fatale disposition à la paresse. Je me suis habitué à regarder ma vie, au lieu de la vivre, à jouir du hasard de mes émotions sans vouloir les commander, à séparer mes actes de ma pensée et à les abandonner comme choses viles. Voilà le grand mal. Avec Barrès j'ai considéré que pécher par action n'était pas pécher, que le vrai crime était de pensée. Je n'ai pas su relier mon âme à ma vie. C'est pourquoi, bien qu'ayant toujours gardé, même hors du christianisme, une très haute morale, je ne me suis pas occupé de la pratiquer, d'y adapter mon activité, je me suis laissé indignement, bassement couler. Et maintenant, je ne puis plus avoir cette espèce de volonté sur ma vie qui me serait indispensable pour me faire chrétien. Je retombe dans mon inertie, dans la contemplation fainéante de moi-même, dans cet abandon à la pesanteur que je sens pourtant si terriblement, si désespérément, être le vrai, l'unique forfait, celui qui se punit par l'Enfer éternel...

Incapacité de diriger ma vie... Vous connaissez dans *le Jardin de Bérénice* (Barrès) la lettre de Sénèque à Lazare le Ressuscité Elle fut longtemps mon *credo*. Je l'ai relue l'autre jour avec horreur, mais une horreur d'autant plus grande que je sentais bien au fond qu'elle m'exprimait encore à merveille, avec ma lâcheté et ma faiblesse. C'est cela qui me tue, cette sorte de dilettantisme (un mot pourtant que je déteste). J'aurais bien la force de résister à la raillerie, à l'insulte, au mépris universels, mais non celle de me contenir, de me discipliner, de me contraindre, de m'insérer en une voie unique.

Unique ! Voilà le mot terrible qui m'effraie le plus dans le christianisme, contre lequel je me révolte tout. Oh ! je veux bien croire que cette doctrine admirable, qui dans vos drames m'a fait pleurer d'amour, soit vérité. Mais pourquoi LA vérité, l'unique vérité ? Pourquoi celle-là et pas les autres ? Pourquoi pas d'innombrables vérités, auxquelles tour à tour nous donnerions toute notre passion ? Pourquoi refuser mon âme à tant de beautés autres ? Voilà Gide maintenant qui transparaît et vous voyez combien par les livres je suis infesté...

Vous me demandez une chose terrible avec tranquillité. Vous me dites : « Il y a bien des choses qui vous paraissent infiniment douces ou terriblement désirables, auxquelles vous avez à renoncer. » Oui, et c'est de cela que je suis terrassé. Vraiment, vraiment, il faudrait ne plus aimer, ne plus même connaître cette volupté, et celle-ci, et celle-là encore qui me sourit si doucement, d'un visage invincible, d'un regard qu'on n'arrache point de son cœur [1]. Vraiment il faudrait dire non à tant d'invites. Oh ! que Dieu soit impitoyable ainsi, que Dieu soit si méchant ! Songez que je suis celui pour qui chaque beauté est une suffocation, pour qui la constatation de chaque chose est un envahissement délicieux, une plénitude accablante. Vous me condamnez à un retranchement qui me semble une mort, plutôt que l'initiation à la vraie vie...

Claudel, dès la première année de leur correspondance, dès 1907, lui avait donné rendez-vous à la Sainte Table pour la Pentecôte... Ce devait être beaucoup plus long. En 1912, Rivière donne à la *Nouvelle Revue Française* (nov. et décemb.) l'essai *De la Foi*, qui n'est pas encore d'un chrétien : admiration pleine de désir pour la foi, jugée, comme telle, supérieure au doute, parce qu'elle représente de la force et parce qu'elle est difficile ; adhésion spontanée à l'idée d'une réalité transcendante ; attrait intellectuel positif pour le catholi-

[1] C'était déjà le cri de S. Augustin, *Conf.* VIII, 11 :
Retinebant nugæ nugarum, et vanitates vanitatum, antiquæ amicæ meæ, et succutiebant vestem meam carneam. et submurmurabant : — Dimittisne nos ? et a momento isto non erimus tecum ultra in æternum ? et a momento isto non tibi licebit hoc et illud ultra in æternum ? — Et quæ suggerebant in eo quod dixi hoc et illud, quæ suggerebant, Deus meus ? avertat ab anima servi tui misericordia tua, quas sordes suggerebant, quæ dedecora... cum diceret mihi consuetudo violenta : Putasne sine istis poteris vivere ?

cisme ; mais, finalement, difficulté invincible de croire, parce qu'il lui faudrait pour cela préférer ses bonnes actions à ses mauvaises, se vouloir autre et meilleur qu'il n'est, et qu'il ne sait limiter aucun de ses sentiments, renoncer à aucun de ses désirs...

A la Noël de 1913 enfin, le grand pas est fait, et il communie. Comment cela se fit-il? Nous ne savons trop. Nous n'avons, pour ces deux dernières années, que les lettres de Claudel, et point celles de Rivière. Une lettre de Claudel du 29 mai 1913 nous apprend que son ami dit qu'il n'a pas encore « idée de ce que c'est que le péché, le remords et la contrition » : en quoi il exagère évidemment et se noircit à plaisir et continue à se faire le bourreau de soi-même, comme d'habitude : « Vous exagérez, » lui écrit Claudel. La démarche suprême de Noël s'accomplit, nous dit Mme Rivière, « sans grand élan et presque encore dans les ténèbres. » Mais Dieu ne demande que notre volonté éclairée. Rivière, nous dit encore sa veuve, ne sentira le bienfait de l'aliment divin que quelques mois plus tard, quand il sera par l'épreuve « vraiment jeté à Dieu, » comme lui-même l'écrira ensuite. La Correspondance qu'on vient de publier se ferme sur une lettre du 5 janvier 1914, où Claudel répond à l'heureuse nouvelle de ce qui s'est passé à la Noël : — « Ce que vous me dites (probablement sur son manque d'élan) n'ôte rien, bien au contraire, à votre mérite, et à la vertu du Sacrement que vous avez reçu... Si vous persévérez courageusement et si vous êtes complètement loyal, vous sentirez un jour la semence divine qui frémit et qui s'ouvre. »

Quelques mois après, c'est la mobilisation, et trois longues années de captivité, puis le retour. Et au retour, comme il ne parle plus de Dieu, on croit, autour de lui, qu'il l'a oublié. — « Certes, du dehors, écrit Mme Rivière, on pouvait s'y tromper... Au dedans même, il le faut bien reconnaître, il y avait silence et retrait..., baisse indéniable de l'amour de Dieu,... sorte de dessèchement. » Pourquoi ? Surtout pour des raisons extérieures, semble-t-il : la dure vie matérielle le reprend, l'étouffe; il faut gagner son pain et le pain de sa famille, et ce, parmi les affres d'une terrible fatigue physique qui trois années durant va le tenir en péril de succomber à chaque instant sous la pression grandissante des travaux, des difficultés, de l'impécuniosité. Mais jamais un jour, jusqu'à la fin de sa vie, il n'a omis sa prière du soir. S'il a cessé presque complètement d'aller à la messe, c'est que le lever matinal lui est devenu une impossibilité physique et que ces messes tardives dans les grandes églises lui sont un supplice : — « Il n'y retrouve pas Dieu. Sa foi scrupuleuse réclame plus de silence et de recueillement. Et, avec cette haine de l'imparfait qui est à la fois sa vertu et son entrave, il aime mieux désobéir que d'obéir si mal. »

Sa grande tâche, en ces dernières années, c'est la direction de la *Nouvelle Revue Française*. Et c'est aussi le grand grief des catholiques contre lui. Car nous n'avons pas à nous occuper ici des tendances esthétiques de cette Revue, dont nous laissons à d'autres le soin de faire la critique trop justifiée. Mais c'est une Revue d'où est absent le souci de la foi non moins que de la morale. Elle n'est pas un milieu chrétien, ni moral. Et non seulement, sous sa direction, elle demeure le temple de la « gratuité, » forme à peine rajeunie, encore qu'il s'en défende, de l'éternel dilettantisme, mais son œuvre propre à lui reste asservie à ce culte : témoin son étrange engouement pour Proust; témoin cette *Lettre ouverte à Henri Massis* qui est d'octobre 1924 et où il professe qu'il est impossible « à un romancier arrivé au bout de sa croissance, à un romancier formé, d'éprouver une préférence de principe pour le Bien et pour le Mal » et que les « mots d'innocence, de perversité, de monstruosité » ne désignent que « valeurs de jeunes gens. » Déjà, dans son article-programme de janvier 1919 il demandait à l'artiste d'écarter « toutes les préoccupations d'ordre utilitaire, théorique ou moral, qui pouvaient gêner la végétation spontanée du génie ou du talent, » d'établir « un climat rigoureusement pur, qui permît l'éclosion d'œuvres parfaitement ingénues. » Et bien avant la communion de la Noël 1913, Claudel son « maître » l'avait averti (lettre du 12 octobre 1912) :

C'est dommage que le jour où la *Nouvelle Revue Française* adopte enfin une doctrine, ce soit celle de l'Art d'abord, de l'Art pour l'Art, en d'autres termes celle du *Mercure de France*. Au fond il serait plus juste de dire l'Art pour la satisfaction des sens... Dans une société comme la nôtre, c.-à-d. uniquement orientée vers la jouissance matérielle, l'artiste, *s'il n'est pas en possession d'une force morale* égale au poids terrible et mortel qui pèse sur lui, est condamné au désespoir et à la destruction, ou à un art de pur bibelot. Les exemples de Poë, de Baudelaire, de Rimbaud, de Verlaine, de tant d'autres au siècle dernier sont suffisants pour nous renseigner. C'est en ce sens que pour lui le vrai est la condition du beau, parce que seul il l'isole d'un milieu délétère et lui permet l'usage de facultés que la grâce lui a accordées.

Mme Rivière aussi note que, dans ces années finales de sa vie, « il refuse de se reconnaître publiquement catholique, de s'enrôler sous une bannière, de marcher dans le rang. » Par humilité, dit-elle, et par orgueil. Par orgueil : c'est son orgueil qui lui dit qu'il doit être, dans son avance journalière, non pas de ceux qui suivent, mais de ceux que l'on suit. Et dans son humilité, d'autre part, il considère toujours ce qui lui reste à faire, et oublie ce qu'il a fait, il ne voit que ses manques et ses imperfections et jamais sa vertu, il ne peut se croire si facilement sauvé, il ne se retourne pas vers le point de départ pour mesurer le chemin parcouru, mais il regarde vers le but : « Mon Dieu, comment arriverai-je jamais jusqu'à vous ! »

Dieu lui a fait, après tant d'errements et d'erreurs, la grâce d'arriver. Il est mort, d'une fièvre typhoïde, muni des Sacrements de l'Eglise; et, comme s'éloignait le prêtre, les siens l'ont entendu s'écrier : « Voilà que les portes sont ouvertes ! Je vais retrouver la lumière divine ! Maintenant, je suis miraculeusement sauvé ! »

Ce que l'on vient de lire dit assez à qui ce livre sera utile. Ce sont des pages que ne sauraient trop méditer ceux de nos confrères qui ont à prendre contact avec la jeunesse cultivée. Ils y suivront les ravages profonds que causent, dans les têtes non munies d'une saine philosophie, certaines idées chères à nos contemporains, certains livres aussi qui, comme ceux de Barrès, ne sont pas rangés d'ordinaire parmi ceux qu'un honnête jeune homme repousse.

On a cité, dans ce qui précède, surtout Jacques Rivière lui-même. A côté de Rivière, il y a Claudel. A côté du pénitent impénitent, le directeur. Cette Correspondance de Claudel est superbe. C'est son plus beau livre. Superbe de charité, de patience, de sens apostolique, d'intelligence des âmes, d'esprit surnaturel. Claudel y parle philosophie, puisqu'il le faut, mais d'abord prière, prière liturgique surtout, Messe, lecture de l'Ecriture Sainte, lectures théologiques et apologétiques (S. Thomas en tête, mais « quand vous le pourrez, pas tout de suite »), beauté de la vertu, fécondité de la chasteté... Son avant-dernière lettre est sur la contrition, le don des larmes :

...Nous n'arrivons jamais au fond vrai de notre nature quand une humiliation complète ne nous l'a pas fait atteindre et que les larmes n'ont pas jailli. Ce n'est pas en vain qu'on leur donne le nom de source et d'*aquæ scaturientis.* C'est elles qui font disparaître toutes les choses mortes, toute la crasse accumulée par le péché qui roidit, pétrifie et putréfie notre âme et en fait un cadavre. Elles seules nous rendent la sensibilité à la lumière vivante...

IV. — Nous annoncions l'autre jour *(Ami,* p. 317) le tome VII de la grande édition des *Œuvres complètes* de Veuillot. Et voici déjà le tome VIII qui nous arrive. Il comprend tout le **Çà et là**, paru en deux volumes in-12 au début de 1860 et que le format nouveau a permis de condenser en un seul tome. C'est l'ouvrage de Veuillot qui, avec le *Parfum de Rome,* a probablement trouvé le plus de lecteurs. Veuillot l'avait tenu sur le métier plus de dix années ; il hésitait à le publier ; il craignait qu'on ne le trouvât frivole. Des juges qui n'avaient rien de « frivole, » tels Mgr Parisis et dom Guéranger, l'ont vite rassuré et lui ont dit éloquemment leur admiration pour ce livre où, usant des latitudes que lui laisse son titre de *Çà et là,* il se promène en effet dans le monde entier, et ailleurs, dit-il lui-même, « portant partout la Croix » : exemple achevé de cette « souplesse incroyable » et de cette « extrême diversité de ton et d'accent » que Jules Lemaître admirait chez lui : « Toute la gamme, et la grâce et la force ensemble... »

Les allusions sont nombreuses dans *Çà et là,* transparentes pour les contemporains, mais qui risqueraient de l'être beaucoup moins pour nous si son éditeur, M. F. Veuillot, n'y avait pourvu : les notes en effet de cette nouvelle édition nous permettent de retrouver les noms sous les pseudonymes, les pays sous les descriptions, les faits historiques sous les épisodes en apparence imaginaires. — Louis Veuillot avait intercalé dans son ouvrage deux Livres rimés que son éditeur d'aujourd'hui supprime pour les réserver au tome des *Œuvres poétiques.* Par contre, M. F. Veuillot rétablit quelques chapitres (notamment au livre *De la Noblesse)* que l'auteur avait élagués dans ses éditions postérieures et qui sont riches de curieuses pages autobiographiques sur la Bourgogne et les « châteaux » dont il était l'hôte.

Les Jeux dangereux, par Henry Bordeaux, de l'Acad. Fr., in-12 de 290 p., 9 f., Paris, Plon. Jeux dangereux ? Lesquels ? Il y a le patinage ; il y a l'équitation ; il y a le ski ; il y a l'alpinisme, mais que M. Bordeaux ne qualifiera jamais dangereux : la veine alpestre lui a toujours si bien réussi, et lui réussit si bien dans ce volume même, dont la scène se passe dans l'Oberland bernois, au pied de la Jungfrau, à Murren, Lauterbrunnen, les deux Scheidegg... Il n'y a qu'un jeu qui soit vraiment dangereux, et pour tout le monde, et sous toutes les latitudes : c'est l'amour. Et tel est le sujet du nouveau livre de M. Bordeaux, traité d'ailleurs de toute innocence. Il y a là, au pied de la splendeur immaculée de la Jungfrau, des fervents de ski, et de luge, et de bobsleigh, et de toutes sortes de sports où M. Bordeaux se sent aussi bien chez lui qu'à l'Académie. Mais il y a surtout une jeune Claire, intelligente, fine, charmante surtout, entourée de quinquagénaires dont elle a vite fait la conquête. Elle reçoit des demandes en mariage ; elle les refuse parce que c'est à un quinquagénaire en effet qu'elle a promis son cœur. Et alors le problème est celui-ci : est-il vraisemblable qu'une jeune fille donne son cœur à un homme de cinquante ans ? Ceux qui en doutent témoignent assurément 1° qu'ils n'ont pas encore cinquante ans, et 2° qu'ils n'entendent pas le premier mot du cœur des jeunes filles. Intrigue nouée à ravir.

Sous le soleil de Satan, par Georges Bernanos, in-8 écu de 366 p., 10 f., Paris, Plon. C'est une œuvre de début, un début d'une solidité et d'un éclat comme on ne se souvient guère d'en avoir rencontré depuis longtemps. Œuvre de la plus haute tenue littéraire et d'une puissance dramatique extraordinaire, mais œuvre aussi de vigoureuse portée morale. L'auteur, qui vit en province, loin des coteries parisiennes, est catholique ; et il a voulu écrire un roman catholique, c.-à-d. un roman où Dieu a sa place, Dieu, mais aussi l'ennemi de Dieu, le diable : d'où le titre du livre : *Sous le soleil de Satan.* Le roman moderne, a-t-il dit, manque de Dieu ; mais le diable lui manque aussi. Et le scandale, c'est de voir l'étude des passions devenir comme le monopole de farceurs qui ont appris le cœur humain dans les brasseries et ne savent voir dans la vie intérieure de l'homme que le morne champ de bataille des instincts. Le héros du livre de M. Bernanos, c'est l'abbé Donissan, curé de village dans la II° Partie, humble vicaire au début, mais saint toujours, et regardé comme tel par tout le peuple. Il est un peu lourdaud et simple, et pour ce, mal compris par un curé nerveux et rhumatisant. Un peu timide aussi et trop prompt à se défier de lui-même : c'est par là que le diable veut le prendre, essaie de le convaincre de l'inutilité de tous ses efforts, le tente de désespoir... Mais il est dévoré d'amour de Dieu et des âmes. Le peuple voit en lui un nouveau Curé d'Ars. Et il sauve des âmes, beaucoup d'âmes, notamment une petite Mouchette, pauvre fille élevée sans Dieu, mais d'une franchise étonnante, qui a mal tourné, qui est le scandale du village, qui, acculée au suicide, demande, avant d'expirer, à être portée au pied de l'église où l'abbé absout les pécheurs. L'abbé n'est pas toujours la prudence même, ou du moins sa prudence est discutée et lui attire des épreuves dont la peinture ici n'est pas exempte de tout romanesque. Mais tout concourt à confirmer, dans l'âme populaire, son renom de sainteté (une sainteté qui d'ailleurs a trop de lacunes pour que l'Eglise la canonise jamais). On le trouve mort au confessionnal, d'une crise cardiaque.

Cinq nouveaux volumes dans la Collection *Editions Vraie France* (vol. in-12 à 9 f., Paris, Dunod) : **Grand' Mère Guillaume**, par Henri Guerlin : étiqueté série A, donc peut être mis en toutes mains. C'est d'ailleurs signé H. Guerlin ; et tout ce que nous a laissé le regretté H. Guerlin est d'une parfaite innocence, non moins que d'une souveraine distinction littéraire. H. Guerlin fut un fin critique d'art ; et son récit d'au-

jourd'hui, sous sa grâce toute simple, nous ouvre de pénétrantes perspectives sur la nature de l'art et les rapports de l'art avec la vie, avec même de piquantes allusions aux tendances et aux modes de l'art contemporain. — **La Nymphe en danger**, par Francisque Parn : série B, donc pour jeunes gens à partir de 16 ou 18 ans : peinture charmante d'un coin de Bourgogne Charolaise. La nymphe en question c'est l'Arvette, gentille petite rivière qu'un ingénieur (cette race est sans pitié) menace de capter au profit d'une ville voisine. La « nymphe » sera sauvée : l'ingénieur découvre une autre source, et du même coup il y gagne la main de la jeune fille de ses rêves, qui ne se serait sûrement pas donnée au violateur de l'Arvette. Scènes de la vie campagnarde qui sont de la meilleure poésie champêtre. — **L'Ombre mutilée**, par Pierre de Croidys : série C, destinée aux lecteurs dont la formation morale est achevée : Drame d'un jeune artiste, Prix de Rome, qui parti pour la guerre simple soldat revient capitaine, mais aveugle, mais toujours courageux, plein de confiance et d'espoir... La vie l'a vite désabusé, et beaucoup d'autres avec lui... Huit ans après l'armistice, *l'Ombre mutilée* n'apparaît pas comme l'image d'un homme seulement, mais comme l'image de la Victoire elle-même... C'est un beau livre, triste mais grand. Il y a là un prêtre à qui on aurait souhaité de voir donner un rôle plus efficace. C'est l'aveugle lui-même qui l'écarte ; mais l'auteur du récit aurait pu ménager, dans le cœur de l'aveugle, une évolution plus réconfortante. — **La Montée de Jean Girou**, par Serge Barranx : série B, à l'adresse donc, en principe, des jeunes gens de 16 et 18 ans (sauf exceptions prévisibles). C'est très bien de « monter » dans l'ordre intellectuel, et par là même dans l'ordre social. Encore faut-il que l'on monte du même pas dans l'ordre moral : autrement une rupture d'équilible est inévitable. Il n'y a pas de rupture à craindre chez Jean Girou, type magnifique de tous les nobles sentiments dont l'harmonie constitue un homme de cœur. — **A l'Aube**, par Myriam Thelen, série B : Myriam Thelen, un nom familier aux lecteurs des Contes de la *Croix*, familier à tout le public chrétien depuis plus de vingt ans, l'auteur de maint récit dont la perle est cette *Mésangère* qui devrait être aux mains de toutes les dames d'œuvres et de patronages. *A l'Aube* est un récit des temps évangéliques : l'aube de la Bonne Nouvelle ; l'attente du Messie ; la révélation du Messie : *Invenimus Messiam.* Scènes de la vie juive au temps de l'enfance et de l'adolescence du Sauveur : dureté effrayante chez les riches, esprit de douceur, de résignation, de compassion chez les humbles, chez ceux qui souffrent : c'est leur « préparation évangélique. » Une délicatesse céleste sur les lèvres de Marie : — « Mère, demande Elisabeth, pour être heureuse, que faut-il faire ? — Soyez, dit Marie, la servante du Seigneur. » Marie « mit à ces mots une telle onction, que le cœur de l'affligée en fut pénétré, et, en rentrant chez elle, pacifiée pour jamais elle répétait comme une prière : *Ecce ancilla Domini !* » (p. 196).

V. — Barbe-Bleue a longtemps fait partie de la littérature d'imagination. Il en est bien sorti depuis les thèses de doctorat de l'abbé Bossard (qui remontent à 1886 et dont se sont servis tous ceux qui ont parlé ensuite de Barbe-Bleue : Huysmans, Dr Cabanès, Salomon Reinach, etc.). Il en est sorti, et ce n'est point pour sa gloire. Le Barbe-Bleue de la légende avait eu sept femmes, dont il tua six ; le Barbe Bleue de l'histoire n'en eut qu'une, et qui lui survécut. Mais, s'il ne tua point de femmes, il dut avouer l'assassinat de 240 enfants, pour opérations de sorcellerie. Il expia d'ailleurs grandement ses forfaits sur un bûcher de Nantes et fut inhumé dans l'église des Carmes. C'est l'imagination populaire qui a mêlé son histoire à une terrible histoire bretonne des premiers temps du moyen âge, à l'histoire d'un certain roi Komor, du pays de Kemper, qui avait épousé plusieurs femmes et les tua toutes, qui épousa finalement une fille du Comte de Vannes, Triphime, et la décapita comme les autres : mais l'évêque S. Gildas, qui avait fait le mariage, la ressuscita et la remit aux mains de son père : elle est devenue sainte Triphime. — Le Barbe-Bleue de l'histoire vivait au XVe siècle et s'appelait de son vrai nom le baron Gilles de Rais (petit pays de France, orthographié aujourd'hui Retz : pays de Machecoul, Pornic et Paimbeuf), maréchal de France et lieutenant-général du roi en Bretagne, seigneur de sept châteaux sis en Haute-Bretagne, en Anjou et en Vendée, cousin d'Olivier de Clisson et arrière-neveu de Duguesclin, compagnon fidèle de Jeanne d'Arc, aux côtés de qui on le trouve à Chinon, à Blois, à Orléans, à Reims le jour du Sacre : c'est lui que le roi charge d'aller chercher, dans le couvent où elle est gardée, la Sainte-Ampoule. Nous avons raconté au long cette histoire ici jadis, *Ami* 1910, p. 1112-4.

Elle vient d'être reprise et traitée à fond par M. Emile Gabory, l'érudit historien dont nous avons présenté naguère les travaux sur la Vendée de la Révolution et de la Restauration : **La Vie et la Mort de Gilles de Raiz**, in-12 de 242 p., 9 f., Paris, Perrin (dans la docte et pittoresque Collection qui paraît sous la direction de Lenôtre : *Enigmes et Drames judiciaires d'autrefois).*

M. Gabory établit son travail uniquement d'après les Archives. Et il est vrai qu'elles sont d'une abondance qui ne laisse rien à désirer. Peu de procès nous sont parvenus aussi complets. Le sire de Raiz n'en sort pas embelli. Jusqu'ici on divisait volontiers sa vie en deux périodes bien distinctes : la première, brillante, glorieuse, et le portant au suprême honneur du maréchalat ; la seconde, ténébreuse, criminelle, sadique, aboutissant au bûcher.

Or, M. Gabory ne lui laisse pas même sa gloire première. Il fut, dès sa jeunesse, avec son grand-père Jean de Craon, un bandit de grand chemin, enleveur de filles et détrousseur de voyageurs, préludant, de quelques lustres, aux farouches bandits du quattrocento italien. Puis, au service du roi, s'il fut vaillant capitaine, encore est-il que ce serait à l'intrigue qu'il aurait dû son bâton de maréchal. Le roi lui confie la mission d'accompagner Jeanne d'Arc partout et de veiller sur elle. Il s'en acquitte d'abord parfaitement ; mais on l'a accusé ensuite de complicité dans l'affaire de Compiègne : il l'aurait livrée, à l'instigation d'un complot de cour ourdi par son cousin La Trémoïlle, qui fut, on le sait, le grand adversaire de la Sainte dans les conseils royaux. Cette félonie, heureusement, n'est pas prouvée.

Mais ce qui ne l'est que trop, c'est ce qui a suivi. Rentré sur ses terres, au lieu de voler au secours de son roi qui l'appelle, il mène une vie de faste et de luxe extraordinaire, y engloutit rapidement

son immense fortune, et, pour la refaire, demande à l'alchimie et à la magie noire le secret de l'or synthétique qui lui aurait seul permis de soutenir un train de vie insensé. D'où ses crimes, et sa fin.

Cette fin du moins fut grande (26 octobre 1440). Il avait une excuse à ses débordements : c'est que, orphelin de bonne heure (né 1404), on l'avait remis à la tutelle de ce grand-père Jean de Craon qui ne lui donna que les pires exemples. Dans sa prison, il revient sincèrement à Dieu, fait à plusieurs reprises confession publique de ses crimes, puis, condamné à mort, demande que ses deux serviteurs et complices soient exécutés à la même heure que lui, mais que lui passe le premier, pour leur enseigner, par son exemple, à bien mourir, et aussi dans la crainte qu'ils ne s'imaginent « qu'ils sont seuls à expier des forfaits collectifs, et que moi, l'auteur principal, moi qui les ai poussés au crime, j'échappe au châtiment. » On le lui accorde. — Il demande ensuite que l'évêque et le clergé de Nantes organisent, avant l'exécution, une grande procession où l'on priera « pour que moi et mes serviteurs nous gardions jusqu'à la fin l'absolue confiance en notre salut. » On le lui accorde aussi.

Après la procession, c'est la marche au bûcher. Tout le long du chemin, Gilles exhorte ses complices, leur prêche la contrition et la confiance. Confiance, leur dit-il, et amour à ce Dieu qui, au lieu de nous frapper subitement comme nous l'avons si souvent mérité, nous a laissé le temps de nous repentir :

Ne craignons point mourir à ce monde ; c'est un bien petit trépas, sans lequel nous ne pourrions voir Dieu en sa gloire. Comme il est désirable de quitter une terre où il n'y a que misère, pour aller en gloire perdurable ! Dans ce bas monde, nous avons tous les trois commis ensemble les mêmes abominations ; ensemble également, aussitôt que nos âmes seront séparées de nos corps, nous nous entreverrons en la gloire avec Dieu, dans son Paradis. Je vous en supplie, pour ce temps si court de contrition, ne fléchissez pas ; ne perdez pas un bonheur qui jamais ne finira.

Et ses deux serviteurs lui répondent sur le même ton et l'exhortent à faire lui-même ce qu'il leur commande de faire. Il leur a demandé pardon ; ils lui pardonnent de grande âme. Se peut-il concevoir scène plus touchante que ce grand seigneur et ses deux serviteurs se reconnaissant ainsi égaux et frères devant la mort et devant Dieu ?

Arrivé au lieu du supplice, Gilles joint les mains dans une suprême prière, puis, se tournant vers la foule assemblée :

Pères et mères qui m'entendez, gardez-vous, je vous en supplie, d'élever vos enfants avec mollesse. Si j'ai commis tant et de si grands crimes, la cause en est que, dans ma jeunesse, l'on m'a toujours laissé aller au gré de mes désirs... Je suis votre frère chrétien, à vous, dont j'ai fait périr les enfants. Je vous en supplie, par la Passion de Notre-Seigneur, priez pour moi, et de bon cœur pardonnez-moi, comme vous désirez que Dieu vous absolve vous-mêmes de vos fautes !

Et tout ce bon peuple, remué jusqu'au fond de l'âme, oubliant la « bête d'extermination » assoiffée du sang des petits enfants pour ne plus voir en cet homme que le grand chrétien qui va mourir, s'écrie, d'un seul cœur : — « Oui ! oui ! merci ! merci ! » (c.-à-dire « pardon, » dans la langue d'alors).

Quelques prières encore ; puis, au moment suprême, ses deux serviteurs lui font une dernière exhortation : — « Soyez fort et vaillant chevalier en l'amour de Dieu ; souvenez-vous de sa Passion d'où nous avons tiré notre rédemption. » C'est sur ce mot de « rédemption » que Gilles meurt : le bourreau lui a passé la corde au cou, et le brasier crépite... On ne laisse le corps se consumer qu'à demi ; ce qui en reste est recueilli dans une châsse pour être enseveli, selon sa demande, au moustier des Carmes de Nantes.

Aux yeux du bon peuple de ces âges de foi, ce grand repentir a fait de ce grand criminel un saint. Trois siècles durant, les Bretons vont venir prier à son tombeau. Gilles pardonné devenait un grand intercesseur. On voyait venir à lui surtout les femmes enceintes ; et c'est un spectacle attendrissant assurément que ces futures mères sollicitant ainsi en faveur d'une naissance heureuse la protection de celui qui a immolé tant d'innocentes victimes. Détail pittoresque : le jour anniversaire de son supplice, 26 octobre, les mères donnaient le fouet à leurs enfants, pour leur rappeler et la déchéance et le relèvement de Gilles de Raiz. Ce culte populaire a duré jusqu'au XVIII^e siècle, où, à cette touchante tradition, a été assez niaisement substituée celle d'un Gilles de Raiz dont on fit le prototype du légendaire Barbe-Bleue.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Une dispense de disparité de culte est-elle entachée de nullité parce que, en écrivant la formule des promesses à faire par les futurs, on a écrit seulement *élever les enfants dans le catholicisme,* au lieu de *faire baptiser et instruire,* et aussi parce qu'on a oublié de faire signer ladite pièce par les deux témoins qui ont tout constaté ?

R. — Le canon 1061 § 2 dit simplement que : « régulièrement les cautions exigées des futurs doivent être formulées par écrit, » sans ajouter quoi que ce soit.

Ce qui veut dire évidemment que, à moins de circonstances tout à fait particulières, on ne pourrait se contenter licitement d'une promesse *orale,* même faite devant témoins qui en garantiraient au besoin l'authenticité, mais qu'il faut un écrit exprimant clairement l'objet de ces cautions et attestant qu'elles ont bien été fournies par les futurs. (St-Off., 17 avril 1879 ; 10 déc. 1902).

Quant à la forme à donner à cette attestation écrite, le droit ne détermine rien de plus précis. Cette attestation sera donc valable, pourvu qu'elle exprime, de telle manière qu'on ne puisse s'y méprendre, l'objet sur lequel porte l'engagement pris par les futurs, c'est-à-dire, en ce qui concerne les

enfants, qu'ils soient tous baptisés et élevés dans la religion catholique, comme le droit naturel en fait un devoir rigoureux à la partie catholique.

Or, nous dit-on, on s'est contenté de mettre dans la formule le mot *élevé* dans la religion catholique, sans faire mention expresse du baptême, bien que cela fût dans la pensée et l'intention de tous. Est-ce suffisant pour ne pas compromettre la valeur de la dispense ? — Nous répondons, sans hésiter, qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la valeur de la dispense, malgré l'omission du mot *baptisés,* par la raison bien simple que s'engager à élever des enfants dans la religion catholique suppose manifestement qu'on leur procurera, avant tout, ce qui est la base, le fondement de toute la religion catholique pour eux, c'est-à-dire le baptême qui seul peut les faire entrer dans l'Eglise.

Aucune crainte donc à avoir, de ce chef, sur la valeur de la dispense accordée et du mariage qui a suivi.

Même réponse à faire au sujet de l'omission de la signature des témoins, qui n'est requise nulle part, *de droit commun,* pour la valeur de la pièce en question.

Jusqu'ici nous nous sommes tenus dans *le droit commun* pour répondre à la question posée et donner toute assurance à notre correspondant sur la validité de la dispense accordée. Il est bon cependant d'ajouter que si *le droit particulier* de tel diocèse ou Vicariat Apostolique exigeait des précautions plus sévères pour assurer la future exécution des promesses faites par les fiancés, il faudrait s'y conformer. C'est ainsi, par exemple, qu'un concile de la Nouvelle-Grenade a prescrit, en 1868, de même qu'un concile provincial d'Utrecht, en 1865, que les cautions devaient être formulées dans un document signé à la fois par les intéressés, par deux témoins et par le curé de la paroisse qui devrait en outre y apposer son sceau. En Bavière il était même requis, sauf circonstances particulières, de faire dresser l'acte par un notaire public, afin qu'il pût servir devant le for civil.

Q. — Peut-on, entre confrères, se passer l'un à l'autre des intentions de messes, en les déterminant, bien entendu, mais sans que les honoraires soient versés ? Celui qui demande à l'autre 10 intentions, par exemple, parce qu'il en manque actuellement, lui rendra 10 intentions dès qu'il aura reçu des messes, et il en gardera les honoraires, comme l'a fait le premier en lui passant les 10 intentions. Que les honoraires soient égaux ou non, on ne s'en occupe pas.

R. — Il est bien certain que lorsqu'on transmet des intentions de messes à un confrère, on doit lui verser l'honoraire intégral reçu pour ces messes ; c'est là une obligation grave de sa nature. Non moins grave est celle de bannir des honoraires de messes toute apparence de spéculation et de négoce : nul doute à ce sujet. (Voir can. 840 et 827).

Il semblerait de prime abord plus conforme à ces textes du Code que les honoraires fussent remis avec les intentions au confrère qui demande ces dernières en attendant qu'il en reçoive lui-même, et que, lorsqu'il remettra ensuite le même nombre d'intentions au confrère qui lui avait rendu service, il lui remette aussi les honoraires, qu'il y ait ou non égalité entre honoraires, peu importe. En agissant ainsi, on se conformerait littéralement à la loi.

Mais peut-on dire qu'on irait contre la loi en agissant comme le porte la question posée ? Il faut répondre *non,* car la convention entre les deux confrères qui se passent mutuellement des intentions pour se rendre service, l'un rendant à l'autre le nombre d'intentions qu'il en a reçues, n'est pas une spéculation sur ces honoraires : cela est bien évident, car le plus souvent ces honoraires seront au même tarif, et si dans un cas ou dans l'autre il y a une certaine différence, elle peut être tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre, mais sans que ni l'un ni l'autre cherche le moins du monde un avantage pécuniaire quelconque. Donc, pas de spéculation d'aucune sorte dans ce procédé.

Il n'y a pas davantage retenue sur les honoraires, puisqu'au moment où le premier remet les dix intentions au second, il ne sait ni ne peut savoir à quel taux exactement seront les intentions qui lui seront rendues, ni s'il y aura ou non avantage pour lui, au cas où le taux serait différent. La question d'argent est, en réalité, hors de cause dans la convention et il ne s'agit que d'un service à se rendre entre confrères, sans aucun esprit de lucre, l'un et l'autre cédant très librement et très volontairement de son droit, supposé qu'il n'y ait pas en fait égalité parfaite entre les honoraires. Or *scienti et efficaciter volenti non fit injuria.*

Nous concluons donc que la convention dont il s'agit ne va pas contre la loi et par conséquent ne peut pas être condamnée.

Q. — Une personne consacrée à Dieu doublement, par exemple *religiosus sacerdos,* commet-elle un double sacrilège en péchant contre la chasteté, de telle sorte qu'il y aurait, en son acte, un triple péché : contre la chasteté, contre le vœu religieux et contre le vœu accompagnant le sous-diaconat ?

R. — Bien qu'en péchant contre la chasteté la personne dont il s'agit viole en même temps un double vœu, celui de religion et celui qui, de l'avis à peu près unanime des docteurs, accompagne la réception du sous-diaconat dans l'Eglise latine, elle ne commet cependant qu'un seul sacrilège, parce qu'elle ne viole en réalité qu'une seule obligation, imposée doublement, il est vrai, mais par le même motif de religion.

Il n'y aurait un double sacrilège dans son péché contre la chasteté que si elle péchait avec une personne consacrée elle-même à Dieu, car alors il y aurait évidemment une nouvelle obligation violée, bien distincte de la première : ce qui est requis pour qu'il y ait une nouvelle malice et un nouveau péché.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 16 junii 1926.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

LABORATOIRES BAILLY
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.
L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

Exigez partout
La LAME de RASOIR Française
ARAMIS
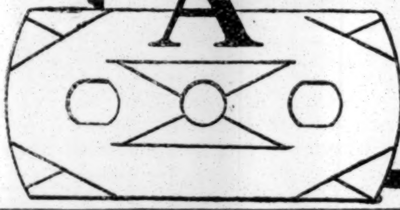
la bonne lame qui dure
La douz. 12 fr.
Petite Métallurgie
13, r. Taitbout
Paris (9e)

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TETRA
48, Rue de Laborde, PARIS-8e
R. C. Seine 104 853. — Téléph. : Laborde 28-40.

Ne perdez plus votre temps à gratter vos terrasses

LE TUERBE DÉTRUIT L'HERBE PROMPTEMENT PROPREMENT des Allées, Cours, Promenades, Tennis.
L'empêche de repousser. *(Notice franco).* N'affecte nullement les cultures en bordure des allées. — S'emploie, sans danger, en toute saison, *de préférence par temps humide, afin de mieux pénétrer près des racines qu'il brûle.* – A LA DOSE DE 300 GR. PAR 10 A 15 LITRES D'EAU
NE DÉTÉRIORE NULLEMENT LES ARROSOIRS.– TRAVAIL FACILE ET PEU COUTEUX; TERRAIN TOUJOURS IMPECCABLE
EVITE UN TRAVAIL LONG ET DISPENDIEUX ET UN SOL SOUVENT IMPRATICABLE.
La BOITE d'essai 300 gr. (pour 30 mq) 7 fr. — de 1 kil. (p. 80 mq) 16 fr. — de 3 kil. (250 mq) 42 fr.
de 5 kil. (pour 400 mq) 65 fr. — de 10 kil. (pour 800 mq) 115 fr.
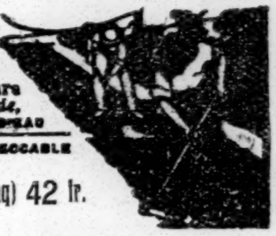
PAIEMENT A L'ORDRE, SINON LES FRAIS SONT FACTURÉS. — CHÈQUE POSTAL LYON 88-82.
FRÉDÉRIC BROSSY, 150 CHEMIN DES PINS, LYON

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.492
Envoi de photos et maquettes sur demande
Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

VINS DE LA GIRONDE
Agents sérieux demandés
CAZALAS -:- 1, Place Mitchell -:- BORDEAUX

EVIAN REINS RHUMATISMES **CACHAT**

Le Vêtement Ecclésiastique
Pour être véritablement bien habillé, coupe irréprochable, tissus de choix, le tailleur si apprécié de MM. les Ecclésiastiques, il faut s'adresser à RAMLOT. Ses IMPERMÉABLES de formes spéciales, en tissu caoutchouté et en IMPER-LODEN pure laine naturelle, remportent les plus grands succès.
Voir ses rayons de chemiserie et chaussures.
DEMANDER LA
" DOUILLETTE-RAGLAN "
(MARQUE DÉPOSÉE)
Catalogue général et échantillons envoyés franco
76, rue de Rennes, PARIS

EUCHROMINE
Peinture à l'eau silicatée en poudre applicable sur tous les matériaux
Solide — Pratique — Economique
25 nuances
POCHOIRS ARTISTIQUES
pour la décoration des églises, chapelles, patronages, etc.
Album de plus de 500 modèles. *Franco* : 7 fr.
108, Av. des Batignolles, SAINT-OUEN (Seine).